

jean-baptiste romain
hubert de ronceray
ernst trouillot
gérard laurent
roger gaillard
léon laleau
ghislain gouraige
anténor firmin

112

CONJONCTION

REVUE FRANCO-HAÏTIENNE

Année 1970 - Vol. XXV

Numéro 1

112

jean-baptiste romain
hubert de ronceray
ernst trouillot
gérard laurent
roger gaillard
léon lalcau
ghislain gouraige
anténor firmin

112

CONJONCTION

REVUE FRANCO-HAÏTIENNE

Année 1970 - Vol. XXV

Numéro 1

112

COMITE DE REDACTION

Jacques Barros	Professeur à l'Institut Français
Serge Braudo	Directeur de l'Institut Français
Roger Gaillard	Critique littéraire, Journaliste
Maurice Lubin	Journaliste
Adrien Martin	Professeur de Littérature française
Pradel Pompilus	Professeur à l'Université d'Haïti
Michel Sallé	Secrétaire Général Administratif de l'Institut Français.

x x x

Adresser toute correspondance à

M. le Directeur de l'Institut Français
Boîte postale 131 — Port-au-Prince — Haïti

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus)

ABONNEMENT ANNUEL

Etranger : \$ 3.50

Haïti : \$ 2.50

Le numéro : \$ 1.00

CONJUNCTION

No. 1

VOLUME XXV

IMPRIMERIE HENRI DESCHAMPS

SOMMAIRE

- **Dr. J. B. ROMAIN**
Introduction au vodou haïtien..... 3
- **Hubert de RONCERAY**
La hiérarchie des occupations en Haïti..... 18
- **Ernst TROUILLOT**
Les droits de l'esprit à Saint-Domingue..... 28
- **Gérard LAURENT**
Les relations de Sonthonax avec le général Laplume..... 32
- **Pierre BALMAIN**
La haute couture, ambassadrice de la France..... 48
- **Roger GAILLARD**
Quatre artistes et leurs visages..... 58
- **Bonnes feuilles..... 63**
- **Notes d'Information..... 79**

DANS CE NUMERO

● INTRODUCTION AU VODOU HAITIEN

On parle beaucoup du Vodou, on a beaucoup écrit à son sujet, mais finalement il existe peu de textes présentant d'une manière simple et cependant complète cette religion. C'est pourquoi CONJUNCTION remercie vivement M. Jean-Baptiste Romain, Docteur ès lettres, Doyen de la Faculté d'Ethnologie de l'Université d'Haïti, de l'avoir autorisé à reproduire le texte de sa conférence prononcée le 20 novembre 1969 au Centre de Recherches en Sciences Humaines et Sociales de Port-au-Prince.

● LA HIERARCHIE DES OCCUPATIONS EN HAITI

C'est toujours un grand plaisir pour CONJUNCTION de publier les résultats d'enquêtes menées par le Pr. Hubert de Ronceray, Directeur du Centre Haïtien d'Investigations en Sciences Sociales et l'équipe qu'il anime. Celle-ci essaie de mettre en évidence les *ambitions* professionnelles en Haïti; elle est comme les précédentes un apport appréciable à la connaissance de la société haïtienne contemporaine.

● LES DROITS DE L'ESPRIT A SAINT-DOMINGUE

Dans cet article Me. Ernst Trouillot, professeur à la Faculté de Droit de Port-au-Prince, Secrétaire du Comité Haïtien de l'Alliance Française, montre à travers un exemple original comment déjà sous la colonie, les nègres savaient, dans la mesure où le statut qui leur était imposé le leur permettait, défendre *les droits de l'esprit*.

● LES RELATIONS DE SONTONAX ET DU GENERAL LAPLUME

Nous faisons maintenant un saut dans l'Histoire avec Gérard Laurent, Directeur du Musée National de Port-au-Prince. Ce texte que présente Jacques Barros, est extrait de l'ouvrage *Le commissaire Sonthonax à Saint-Domingue*.

● LA HAUTE-COUTURE, AMBASSADRICE DE LA FRANCE

Voici un divertissement au sens ethymologique, un texte sortant du genre en honneur dans cette revue. Nous le devons à Pierre Balmain, dont le nom se passe de commentaire.

● QUATRE ARTISTES ET LEURS VISAGES

Dans cet article, publié dans le Nouveau Monde, et repris avec l'autorisation de l'auteur, Roger Gaillard, rend compte d'une exposition intitulée « 3 + 1 femmes peintres » organisée par l'Institut Français d'Haïti dans ses locaux.

● BONNES FEUILLES

Léon Laleau, Ghislain Gouraige, Antenor Firmin.

Dr. J. B. ROMAIN

Doyen de la Faculté d'Ethnologie.

INTRODUCTION AU VODOU HAÏTIEN

Depuis les travaux des Dr. Jean Price Mars et J. C. Dorsainvil sur le Vodou entre 1912 et 1930 — travaux basés autant sur l'observation que sur des documents de première main — le vodou haïtien jusqu'alors sujet tabou, devenu moins suspect, a acquis droit de cité dans la littérature scientifique. Entendez que l'attitude plutôt émotionnelle, a priori, qui en faisait un amas pur et simple de superstitions grossières, propres à une société primitive s'est infléchie peu à peu vers la tendance à l'analyse froide et raisonnée du phénomène pour en dégager le contenu — sans jugement de valeur.

En l'occurrence, la méthode ethnographique, c'est-à-dire l'approche descriptive, comparative des mœurs et coutumes des peuples, s'est révélée un outil particulièrement fécond, dans son application systématique au complexe des relations de l'homme haïtien de la rue avec « *ce qu'il considère comme sacré ainsi qu'avec les puissances surhumaines auxquelles il croit* ».

Cet homme haïtien de la rue — représentant la quasi totalité du paysannat grossie par l'armée innombrable des prolétaires urbains, environ 85% de la population globale d'Haïti — pratique le Vodou.

Qu'est-ce donc que le Vodou?

Le Vodou peut se définir comme la religion populaire des Haïtiens, religion syncrétiste dont les principaux éléments constitutifs proviennent des croyances d'anciennes tribus africaines noires, en particulier du Dahomey, auxquels s'ajoutent des croyances chrétiennes catholiques et ça et là quelques avatars du naturisme des aborigènes indiens.

1) L'essentiel de ces religions noires qui dès le début du XVIe allaient se mélanger au Christianisme pour donner le Vodou se résume comme suit: indifférenciation de l'homme et des

choses; attribution des qualités de l'homme aux animaux, plantes, minéraux, objets; possibilité pour l'homme vivant ou mort de se changer en animaux ou en plantes, pour les groupes humains de s'allier aux animaux et d'en utiliser la puissance.

Ainsi, participation et anthropomorphisme; continuité entre le surnaturel et le naturel, entre la matière et l'esprit: celui-ci étant un souffle, une flamme qu'on peut capturer; la maladie, un morceau de bois ou d'os qu'on enlève du corps; le rêve, l'action même; les rognures d'ongle, les cheveux: des émanations utilisables contre l'individu.

Les rites: moyens de protection ainsi qu'apport de force; les ancêtres comme les dieux: les maîtres des vivants, les conservateurs du droit, de la morale, des punisseurs et des bienfaiteurs. Les talismans et les autels: des réservoirs de force.

La religion, le lien essentiel des membres du groupe et en même temps du groupe avec les dieux. La magie: le prolongement de la religion.

Ces religions traditionnelles ont reçu diverses appellations. Entre autres:

- Fétichisme: défini comme l'adoration des statues, des morceaux de bois, d'objets quelconques;
- Animisme: la croyance à des âmes, ou à des esprits animant la nature;
- Polythéisme: la croyance à plusieurs dieux;
- Totémisme: la croyance à l'être, parent et incarnation du clan;
- Manisme: la croyance à des âmes humaines survivant au corps;
- Dynamisme: la croyance en une énergie dans les éléments matériels;
- Vitalisme: la croyance en un principe vital distinct à la fois de l'âme et de l'organisme.

—Paganisme: ancienne croyance paysanne polythéiste (1).

2) Le christianisme sous son aspect doctrinal contribue à renforcer le monothéisme foncier du Vodou. Sous son aspect rituel, à y populariser l'iconographie et l'imagerie des saints du calendrier romain, voire à établir un système de correspondance entre ceux-ci et les saints ou loas africains : invoquer Legba, c'est invoquer St. Antoine.

3) Le naturisme indien aborigène, sans influence nette, semble se perpétuer dans le symbolisme des pierres cérémonielles et des vèvés du vodou: les premières venant souvent du matériel lithique ciboney, arawak, caraïbe; les seconds figurant des diagrammes sur l'origine desquels les débats restent encore ouverts, mais qui paraissent semblables à ceux que j'ai vus récemment exposés au Musée Indien de Santa-Fé.

Le Vodou haïtien spécifique se dégage de ces différents apports que le temps a amalgamés et consolidés.

En l'étudiant de près — à travers ses contradictions apparentes et le fatras des mythes — l'observateur y découvre les éléments de base de la religion, à savoir: une philosophie, un panthéon, un clergé, des rites, un symbolisme, une morale, l'expression d'une inquiétude sur la destinée finale de l'homme.

I — Philosophie Vodou :

a) Dieu :

Papa bon Dieu ou *Grand Maître* est un démiurge. Son œuvre comprend le monde d'En Haut et le monde d'En Bas. Son travail de création se place à l'origine des temps. Depuis, il s'est retiré dans son empyrée jusqu'au septième ciel d'où il voit avec quelque indifférence l'univers qu'il a modelé. Cet univers a pour centre géographique réparable la Guinée. Si l'on en croit le Houngan Pierre H, quand le créateur appela à l'existence les êtres et les choses, il en constitua deux catégories. La première se répandit sur la terre. Elle comprend les entités du monde sen-

(1) DESCHAMPS, Hubert.—Les Religions Africaines, P.U.F. 1954 p. 20-21.

sible, à savoir : le règne animal (avec l'homme), le règne végétal et le règne minéral. La seconde peupla l'espace libre et les profondeurs des eaux. Les trois règnes, animal, végétal, minéral s'y retrouvent absolument identiques à ceux de la première catégorie, sauf qu'ils sont posés dans le monde invisible au commun des mortels

Les deux catégories ont la même organisation et se situent dans une perspective réciproque. L'une apparaît comme le reflet renversé de l'autre.

b) L'Âme

— Le Grand Maître a communiqué un dynamisme aux êtres. Ce dynamisme peut se comparer à une grande âme dont l'un des attributs est la possibilité de se fragmenter tout en conservant à chaque fragment les qualités entières du tout. Il est affirmé ou atténué selon l'être ou l'objet qui en bénéficie. La terre possède une âme, la plante possède une âme, l'homme possède une âme.

L'âme de la terre passe pour très forte. Elle est invoquée comme l'énergie par excellence dont dépendent la germination et les récoltes. Hommage lui est rendu au mois d'août par un culte des prémices connu sous le nom de *manger Yam*.

En tant qu'âme, elle reste soumise aux traitements des autres âmes c'est-à-dire qu'elle peut être employée à des fins bonnes ou mauvaises, subir des sortilèges, connaître diverses péripéties.

— Il importe absolument de tenir compte de l'âme des plantes en certaines circonstances. Le cas d'arrachage de l'arbuste appelé *ronte* (*mimosa pudica*) est édifiant à ce point de vue. L'opérateur frappe l'arbuste par trois fois, avec une baguette en bois. Il lui dit de se réveiller de son sommeil, mais de tenir ses feuilles repliées sur elles-mêmes. Il l'arrache alors, puis dépose deux centimes à sa place en prononçant les mots suivants: *sé nam rou moin payé*; littéralement je paie pour avoir votre âme.

— Les minéraux possèdent une âme, certes, plus ou moins inerte.

L'absorption du chlorure de sodium ramène à la vie la personne qui a été tuée par des procédés magiques, après capture de son âme.

En outre certains cailloux désignés sous le nom de *pierreroa* sont doués de vertus. Ils affectent la forme ronde, oblongue sous des dimensions variables. Ils ont notamment les colorations verte, grise, blanche avec différentes tâches : un diorite à veines blanches en demeure le type classique.

On reconnaît ces cailloux selon une recette vodou, à la grande précipitation de buée sur leur paroi lorsqu'on les expose à l'air. Quand ils sont de dimensions appréciables, ils peuvent être utilisés dans le bornage des habitations. Ils protègent ainsi ces habitations des maléfices que les mauvaises âmes y véhiculent.

On interprète souvent la trouvaille d'un de ces cailloux comme l'indice d'une vocation au sacerdoce.

Aux épreuves de l'initiation vodou, l'impétrant doit obligatoirement passer la première nuit à côté d'une pierre. Cette pierre peut désormais faire partie de son autel personnel et alors sera conservée dans un pot d'argile.

Enfin, le prêtre ou *houngan* provoque souvent la possession de l'initié par un esprit vodou en le touchant avec une de ces pierres.

— L'Âme, appelée *gros bon ange*, se trouve en puissance supérieure chez l'homme. Elle se joint au *petit bon ange* (esprit vodou) pour compléter la personnalité spirituelle. Elle est intelligence, volonté, sentiments, protection. Elle peut, de son propre gré, abandonner son support comme cela a lieu souvent pendant le sommeil ou être contrainte de le faire par la force des procédés magiques.

Quand l'homme meurt le gros bon ange n'en paraît nullement affecté. Il s'en va souvent alors dans le monde invisible jouer le rôle de protecteur de la famille du défunt. Il se prête d'autant plus à ce rôle que celui-ci le vénère. Si on le néglige, il se perd dans l'oubli, s'estompe puis disparaît. Toutefois, l'âme

récemment libérée de son support peut être captée au moyen de rites connus des spécialistes et réemployée à des fins multiples.

Par exemple, recueillie dans une bouteille blanche, elle sert de talisman. Elle assure au guerrier l'invisibilité et l'invincibilité dans les combats.

L'expédition d'âmes contre un ennemi est chose fréquente. On commande dans ce cas, aux âmes que l'on garde éventuellement en son pouvoir de prendre possession de cet ennemi, de troubler ses esprits, de faire sombrer sa raison.

On peut sommer ces âmes de se substituer à l'âme d'une plante, d'un animal par exemple. Ceux-ci deviennent alors des talismans (Baka) qui procurent bien-être et richesse.

Les modalités d'utilisation de telles âmes sont nombreuses et bien connues des paysans.

II — Le Panthéon :

Le Grand Maître — en abandonnant la terre pour des raisons oubliées en Haïti mais retenues par la tradition guinéenne (1) — a créé toute une série d'êtres immatériels auxquels il a délégué ses pouvoirs et dont le rôle consiste à servir d'intermédiaires entre lui et les humains. Il a conféré des pouvoirs si étendus que l'un des bénéficiaires, *Dan-Bala*, a presque usurpé dans le Nord le titre de dieu suprême.

Ces êtres immatériels s'appellent: *vodou*, *petits bons anges*, *saints*, *mystères* et notamment *loa*. De concert avec l'âme ils saisissent l'individu dès la conception et dirigent sa destinée.

Sous les termes génériques de dieux ou d'esprits on peut les répartir soit d'après l'élément de la nature qui leur sert de domaine, soit d'après le culte qu'on leur rend, soit d'après leur origine africaine ou haïtienne.

(1) PARRIN, Geoffrey.—La Religion en Afrique Occidentale, Paris, Payot 1950 p. 192.

a) Répartition des esprits d'après le domaine.

On distingue : les esprits des eaux, les esprits de l'air, les esprits du feu, les esprits de la terre.

- Esprits des eaux : Dan-Bala, Jean Dantô, Fare Dan-tô, Erzulie Dan-tô, Philomise Dan-tô, Anaise Dantô, A-Dan-Uzo, Agoué, Maîtresse la Sirène, Mama Buku.
- Esprits de l'air : Shango, Agôm-Tonê, Ayda-Ouèdo.
- Esprits du feu : Ogou Balindjo, Ogou Fer ou Feraille, Ogou Badagris.
- Esprits de la terre : Legba, Loko, Aizan, Avré-Kété, Ti Houa-Houé, Guédé, Makandal.

b) Répartition des esprits d'après les cultes.

Trois principaux cultes forment le vodou: l'Arada ou Rada, le Congo, le Petro.

Esprits Rada: Dan Bala, Aizan, Loko, A-dan-Uzo, Herzulie Fréda Dahomey, Agoué, Legba, Shango.

Esprits Congo: Mondongue, Biliki, Congo-démelé.

Esprits Péto: Ti Jean Pied Fin, Jean Kita, Erzulie yeux rouges, Linglessous Bassin-Sang.

c) Répartition d'après l'origine géographique.

Esprits venus d'Afrique: Dan-Bala, Loko, A-Dan-Uzo, Ogou Balindjo, Ogou Badagris, Agou, Legba, Shango, Makandal, Kita, Mandingue, Grand-Bois, Medji, Marassa guinin.

Esprits nés en Haïti: Anaise Dantô, Philomise Dantô, Jean Dantô, Maîtresse Lovana, Ogou Dessalines, Ti Jean Fero, Ti Jean Laurent, Marassa créoles.

III — Le Clergé :

Il existe tout un collège sacré au service des dieux. Ce collège comprend du côté masculin: les Laplace, les Porte-drapeaux, les Houngan et du côté féminin: les Porte-drapeaux, les Demoiselles Hounsi, les Mambo.

L'initiation complète aboutit à la prêtrise c'est-à-dire que le vodouisant devient Houngan ou Mambo en passant par les grades dits: a) Laver-tête; b) Kanzo; c) Ason.

—Le *laver-tête* marque la fin de l'état *bossale*, violent, incontrôlé de la crise de possession⁽¹⁾ de la personne par un esprit, cela grâce à une eau lustrale répandue sur sa tête dans des conditions déterminées.

—Le *kanzo* est l'épreuve du feu. L'impétrant se montre capable de tenir entre ses mains des matières incandescentes sans se brûler: signe certain qu'il traversera les péripéties de la vie avec courage.

—L'*ason* est un hochet rempli de vertèbres de couleuvres que l'initiateur remet au candidat au cours d'une cérémonie comme symbole de sa puissance. Il rappelle que toute puissance réside dans le culte ophidien des temples de Ouidah et d'Allada (Dahomey).

Les démarches magico-religieuses dans le vodou embrassent les relations avec d'innombrables esprits, notamment avec le Grand-maître, les loas, les âmes des vivants et des défunts. Ces démarches sont entreprises par le truchement d'un prêtre qui fait une crise de possession, donc en qui s'incarne un esprit vodou ou par le fidèle lui-même s'il connaît les recettes. Elles se concrétisent en trois rites principaux: le Rite Rada, le Rite Congo, le Rite Péto.

(1) Dr. J. C. DORSAINVIL définit la possession vodou : Une psychose religieuse raciale, caractérisée par un dédoublement du moi avec altération fonctionnelle de la sensibilité, de la motricité, avec prédominance des symptômes pithiatiques.

Dr. PRICE MARS la définit : un état mystique caractérisé par le délire de la possession théomaniaque et le dédoublement de la personnalité, accompagné d'actes automatiques et de troubles de la cénesthésie.

Dr. LOUIS MARS, y voit un mécanisme mental destiné à s'intégrer fonctionnellement dans un complexe culturel.

Le *Rite Rada* recouvre les rites dits de Guinée. Il passe pour représenter la partie pure de la religion vodou, en ce qu'il tend essentiellement vers le bien.

Le *Rite Congo* réunit des esprits assoiffés de sang, exigeant constamment des sacrifices et menaçant des pires calamités.

Le *Rite Pétro* se reconnaît à l'usage du porc comme animal de sacrifice et aux caractères magiques de ces sacrifices. Par le Pétro, le vodou touche à la Magie. Car le Prêtre, indifféremment, y sert les dieux *de la main droite et de la main gauche*.

Ces rites s'exécutent sur trois autels différents: l'autel personnel, l'autel familial, l'autel collectif.

L'autel individuel s'appelle *oratoire* ou *rogatoire*. Il figure souvent un triangle en bois de chêne ou d'acajou, appliqué à l'encoignure d'un mur de la chambre. Il abrite les forces spirituelles de la personne: le petit bon ange en général, et temporairement le gros bon ange.

L'autel familial s'appelle *Houmfô*. Il se compose classiquement d'un corps de bâtiment de deux pièces communicantes, précédées d'un péristyle. C'est le lieu par excellence de concentration du potentiel de vie de toute la famille.

La présence là d'objets sacrés comme les cérémonies sacrificielles périodiques qui s'y déroulent est destinée à entretenir et à augmenter ce potentiel. La mère y porte l'enfant dès ses premiers vagissements. Le jeune homme y va demander conseils aux dieux avant de contracter mariage. L'adulte, accablé de soucis par la lutte quotidienne sans merci, y vient chercher un supplément de force.

L'autel collectif groupe des sanctuaires dont les uns sont des centres d'entraînement à la vie ascétique (Déréal, Nan-Donnau, Nan-Campêche) et les autres des autels en plein air (Bord-de-mer de Limonade, Saut-d'eau). Les premiers prolongent le Houmfô familial, les seconds constituent des lieux de pèlerinage.

V — Symbolisme :

A l'occasion des rites, l'exhibition d'objets sacrés, maintes manifestations verbales ou gestuelles, entre autres, témoignent du symbolisme profond dans le vodou.

a) symbolisme du poteau-mitan :

Profondément enfoncé dans le sol, ce poteau s'élève jusqu'au sommet du péristyle. Il est muni parfois d'un socle en maçonnerie. Il peut ne pas le figurer matériellement mais on le représente toujours par la pensée. L'officiant se tient près de ce poteau pour diriger la cérémonie ; l'initié que la crise étreint est comme polarisé et vient s'y agenouiller ; seul le profane en demeure éloigné parce qu'il ne possède pas la grâce suffisante pour pénétrer dans le domaine sacré. Tous, cependant, paraissent conscients de son symbolisme. Ils le considèrent placé non seulement au centre du péristyle mais au centre du monde, comme une échelle dont le sommet touche le ciel et la base les eaux souterraines : le ciel étant placé sur une montagne dite la Ville au Camp et les eaux souterraines dans les profondeurs de la terre.

Au cours d'une cérémonie et même en dehors de toute cérémonie, les possédés vivent ce symbolisme, l'actualisent ; les simples fidèles y participent.

Les offrandes s'entassent au pied du poteau, et c'est à travers son axe qu'elles parviennent à leurs destinataires.

Dans une région, voire une cour très vaste, il peut exister plusieurs poteaux-mitan : leur pluralité ne nuit pas. Ils représentent tous l'axe sacré, l'axe du monde construit sur le mode rituel.

b) symbolisme du Vêvê :

Vêvê : sorte de dessin exécuté sur le sol du péristyle en cours de cérémonie, au moyen d'une poudre de nature et de couleurs variées.

Certains interprètent ce dessin, uniquement comme un blason individuel parce que tout compte fait chaque grand dieu en possède un et qui lui est spécifique.

D'autres y voient une reproduction des formes astrales : étoiles, planètes. Dans les deux cas on néglige un rôle primordial de ce diagramme qui entend figurer aussi l'universalité des esprits dans l'espace délimité par le prêtre en l'absence du poteau-mitan.

c) **symbolisme du chiffre trois** (3)

Son emploi semble un rappel des trois principaux cultes formant l'armature de la religion vodou, savoir : les cultes Rada, Congo, Petro.

Exemples où il figure :

L'initiation complète suppose *trois* choses : un séjour sous les eaux, l'incarnation d'un nombre X d'esprits, la réception d'un nom ésotérique.

Le petit bon ange habite en *trois* domaines différents : Sous les-Eaux, dans la Ville au-Camp, en Guinée.

Pour l'inviter à venir sur la terre, on doit accompagner l'énoncé de la devise⁽¹⁾ qui lui est spécifique de *trois* chants.

VI — **Morale.**

Elle se déduit d'un ensemble de règles qui tendent à préserver l'individu comme le groupe familial dans leurs biens spirituels et matériels.

- Défense d'attenter à la vie d'autrui. (rite Rada).
- Défense de boire certaines boissons, notamment le café, sans répandre par terre un peu du contenu de son récipient à l'intention des morts (tous les rites).
- Défense de manger l'igname avant d'en offrir la première aux dieux, sinon le sol ne se revitalisera point, et la production ne sera pas abondante, l'an à venir (tous les rites).
- Défense de servir les dieux de la *main gauche* et de la *main droite* ou encore de les servir *des deux mains* ; c'est-à-dire défense aux prêtres de détourner vers un but maléfique

(1) Formule incantatoire.

les forces spirituelles mises à leur disposition en vue du bien. (rite rada).

VII — Théorie de la Mort :

En cas de mort, les démarches du vodouisant tendent à aménager au mieux en vue de l'au-delà les éléments constituant la personnalité du défunt. Ces éléments viennent de se désagréger, il importe de soumettre chacun d'eux à un traitement approprié.

Quels sont ces éléments?

L'homme se compose d'un corps, support matériel et de deux principes spirituels: le gros bon ange et le petit bon ange.

Le gros bon ange ressemble un peu à l'âme des chrétiens. Il dirige l'être, synthétise toutes ses facultés. Seulement — et c'est par là qu'il en diffère — certaines techniques permettent de le capturer, voire de l'enfermer dans une bouteille à des fins de sorcellerie. Ces techniques de capture sont connues des magiciens.

Le gros bon ange quitte momentanément le corps. Son abandon définitif signifie la mort de l'individu.

Certains signes préviennent qu'il prend congé du corps: ainsi le ricanement sinistre de l'effraie (frizé) près des maisons, le parler nasillard des revenants dans les cours.

Le gros bon ange dont le départ est spontané (mort naturelle) suit la destinée normale de l'âme des chrétiens. Celui qui a été victime de pratiques magiques connaît un sort tourmenté, passe par des péripéties diverses jusqu'à sa transformation en *zombi*, c'est-à-dire en un mort qui a réintégré ses enveloppes charnelles, mais auquel le houngan a infligé une âme inconsciente.

Le petit bon ange est un esprit vodou, une force (loa) d'origine africaine. Il protège l'individu, lui donne parfois puissance et richesse. Il dispense ses bienfaits avec d'autant plus de largesses que l'individu sacrifie à son intention sur des autels personnels (oratoire) familiaux (houmfô), publics (sanctuaire de Ville Bonheur, de Limonade, de De-Réal).

Le petit bon ange quitte généralement le corps pour faire de longs voyages — En Guinée surtout. Mais il suffit de réciter la devise appropriée pour que sur le champ, il revienne s'incarner dans son support en passant par le siège des fontanelles, les articulations des membres supérieurs, les reins ou la plante des pieds.

Il peut abandonner définitivement le corps ou être remplacé par un autre loa sans préjudice pour la personne.

En général, le départ définitif du petit bon ange suit celui de l'âme un ou deux jours plus tard. Entre temps, le petit bon ange continue de vivre avec la victime que la mort a frappée. Nullement affecté par cette situation, il attend la cérémonie dite de la *dégradation* dans le Nord et de *desounin* dans l'Ouest.

Ce rite funéraire se pratique avant l'enterrement. Il a pour but de rendre au mort l'ultime hommage de la congrégation vodou et de permettre à l'esprit d'adopter un autre membre de la famille.

Ce schéma théorique peut être faussé. Et le petit bon ange qui n'a pas choisi le remplaçant du défunt, a la faculté de se retirer en trois endroits : Sous-les-Eaux ; dans la Ville au Camp ; en Guinée.

a) **Sous les Eaux :**

Est un assemblage de villages qui s'étendent à perte de vue et qui présentent, par place, un reflet renversé des villages terrestres. Il a pour toit une épaisse masse liquide. Avec de part et d'autre, un nombre prodigieux de sources, de filets d'eau courante, de marais.

Les habitants emploient leur temps à de multiples activités : agriculture, chasse, pêche, forge, poterie, bergerie et autres. Il y règne une discipline stricte et le respect de la hiérarchie. Les chefs punissent les infractions avec la dernière sévérité. Et c'est souvent pour échapper aux punitions que la majorité des habitants préfèrent mener leur existence à la surface de la terre.

b) **Ville au Camp :**

Cette ville mythique s'élève au sommet d'une montagne de Port-de-Paix dans le Département du Nord-Ouest sur l'habitation dite Laverdure. Elle a été créée par des membres du haut clergé africain lorsqu'ils débarquèrent à St. Domingue au début du XVIIe siècle. Elle constitue un *camp* de ralliement des dieux africains et locaux, un vaste sanctuaire où tout vodou (loa) à quelque rite qu'il appartienne peut toujours trouver un autel et recevoir les hommages des fidèles.

c) **Guinée :**

La Guinée symbolise l'Afrique noire dans sa totalité. La géométrie sacrée la place de part et d'autre des projections de l'axe ciel-terre: le ciel étant la Ville au Camp et la terre, les Eaux-Souterraines.

* * *

Il ressort de notre analyse que le vodou réunit les caractères généraux d'une religion; d'une religion plutôt archaïque, primitive, engagée assez profondément dans la superstition et la magie par certains de ces rites fondamentaux.

Néanmoins existant en Haïti dès le premier quart du XVIIe il témoigne par sa résistance à tout effort missionnaire chrétien soit en se cachant, soit en s'adaptant, qu'il répond à une fonction sociale dans laquelle il n'est pas encore efficacement remplacé.

C'est pourquoi l'effort de nos réformateurs semble devoir être d'abord de bien connaître cette fonction que le vodou remplit.

Jean-Baptiste ROMAIN

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- 1) Antoine, Jn.-Baptiste Dellile Le Catéchiste, face au Vodou Haïtien, Romae 1969.
- 2) Bastide, Roger Eléments de Sociologie religieuse Colin, 1940.
- 3) Denis, Lorimer et Duvalier, Dr. François Evolution Stadiale du Vodou, Imprimerie de l'Etat Port-au-Prince, 1946.
- 4) Deschamps, Hubert Les Religions Africaines, PUF 1954.
- 5) Dorsainvil, Dr. J. C. Vodou et Névrose, Impr. La Presse, Port-au-Prince 1931.
- 6) Mars, Dr. Jean Price Ainsi Parla l'Oncle, Imprimerie Compiègne France, 1929.
La Crise de Possession dans le Vodou, Imp. de l'Eta, Por-au-Prince 1946.
- 8) Maximilien, Dr. Louis Le Vodou Haïtien, Rite Rada Port-au-Prince, 1946.
- 9) Métraux, Alfred Le Vaudou Haïtien, Gallimard Paris 1958.
- 10) Romain, Dr. J. .B. Quelques Mœurs et Coutumes des Paysans Haïtiens, Imp. de l'Etat, Port-au-Prince, 1969.
255 pages illustr.

Hubert de RONCERAY
Directeur du Centre Haïtien d'Investigation
en Sciences Sociales.

LA HIERARCHIE DES OCCUPATIONS EN HAITI

Dans les sociétés modernes contemporaines l'homme vaut par ce qu'il fait. Il est défini par son activité, sa profession. Du point de vue administratif, la planification d'un programme de production requiert une connaissance approfondie de la répartition de la main-d'œuvre. De même les organismes de placement, d'orientation professionnelle, d'assurance ont besoin de renseignements à ce sujet.

Les occupations peuvent être groupées selon deux dimensions: une dimension horizontale et une dimension verticale. La dimension horizontale se réfère à la branche d'activité économique, à la situation du travailleur dans la profession, à la nature du travail fait par l'individu. La dimension verticale insiste sur la notion de prestige, elle exprime l'idée de qualité et repose sur les critères suivants : le niveau de revenu du travailleur, sa qualification technique, sa compétence occupationnelle, son degré d'intelligence et d'entraînement, son expérience, l'attraction relative du travail.

Le premier système de classification, dit de caractère fonctionnel, est employé en matière de statistiques économiques. Il présente un très grand intérêt car il permet de recueillir des informations sur les entreprises, les établissements ou les individus et fournit des catégories très significatives. Il est utilisé dans les recensements de population, les enquêtes auprès des particuliers, les statistiques démographiques. Mais il ignore la dimension subjective des occupations, l'aspect évaluatif du problème. L'activité d'un individu le situe à l'intérieur d'une échelle de stratification sociale. En sociologie, la profession est souvent utilisée comme un indice de statut socio-économique: les classifications hiérarchiques traduisent la dimension verticale de la

structure occupationnelle. Elles sont fondées sur le concept général de prestige. Le prestige d'une occupation s'identifie par sa position relative dans le contrôle des affaires, le degré de liberté, d'autorité, d'indépendance, de discrétion qu'elle confère.

Parmi les classifications hiérarchiques utilisées, retenons celle d'Alba Edward, la classification Barr et Taussig, le Minnesota Occupation Rating Scale MORS etc.

Notre objectif dans cette étude est de mettre à la disposition des chercheurs une classification haïtienne de caractère hiérarchique. Nous avons demandé à un échantillon de 178 personnes d'indiquer, pour chacune des 72 occupations qui figurent sur la liste, le prestige social dont jouit chacune d'elles, en gardant à l'esprit que le numéro 9 correspond aux occupations dont le prestige social est le plus bas et le numéro 1 à celles dont le prestige social est le plus élevé.

Si pour un motif quelconque les informateurs n'avaient aucune opinion personnelle sur le prestige social d'une occupation, ils étaient invités à répondre en se basant sur l'appréciation ou la considération que la société assigne à cette occupation.

Nous avons obtenu les résultats suivants:

RANG 1	RANG 3
Médecin	Directeur d'entreprise industrielle
Ingénieur-Architecte	Avocat — Officier de l'Armée
Professeur d'Université	Grand commerçant
Sociologue	Employé de banque
Prêtre	Comptable — Infirmière
	Statisticien
RANG 2	Libraire-Archiviste
Agronome	Journaliste — Notaire
Directeur de service privé ou public	Pasteur — Bibliothécaire
Juge — Psychologue	
Economiste	
Ethnologue	

RANG 4

Professeur de lycée ou de collège secondaire
Technicien de laboratoire
Mécanicien diplômé
Assistant social
Arpenteur — Secrétaire
Dactylographe

RANG 5

Employé de bureau
Professeur de l'enseignement primaire
Electricien — Esthéticien
Speaker de radio
Couturière

RANG 6

Contremaître
Mécanicien d'automobile
Tailleur — Maçon
Spéculateur en denrées
Pâtissier
Menuisiers
Ebénistes

RANG 7

Commis dans un magasin
Soldat — Chauffeur
Forgeron
Travailleur de mines ou de carrières
Pacotilleurs — Charpentiers
Bar-man — Cordonnier

RANG 8

Cultivateur
Ouvrier dans une entreprise manufacturière
Courtier

RANG 9

Pêcheur — Domestique
Garçon — Cireur de bottes
Usurier — Gardien
Porte-faix — Houngan
Balayeur de rue

Il existe une corrélation de 0,71 entre cette échelle haïtienne et l'échelle socio-économique d'Alba **Edwards**. Ce dernier utilise comme critères de base: le statut socio-économique, le revenu, l'appréciation, le jugement de la population.

Sa classification n'est peut-être pas vraiment hiérarchique car les fermiers figurent en deuxième catégorie. Le problème vient de l'utilisation des catégories de propriétaires. On a reproché à Edwards l'apriorisme de son échelle. Elle est fondée sur une distinction entre travail manuel et travail non manuel.

En dépit des critiques, cette échelle est très utilisée aux Etats-Unis et au Canada.

D'autre part nous avons trouvé une corrélation de 0,60 entre notre échelle et celle de **Barr** et **Taussing** dont le critère principal est le degré de compétence requise.

Il serait intéressant de commenter et d'analyser la position de chacune des occupations à l'intérieur des neuf catégories mais nous déborderions les limites normales du présent essai. Il y a lieu cependant de considérer certaines d'entre elles qui polarisent les aspirations d'une bonne partie de la population haïtienne.

En premier lieu viennent les médecins, les ingénieurs-architectes, les professeurs d'Université, les sociologues et les prêtres.

Le prestige traditionnel du médecin et du prêtre dans le contexte haïtien est un fait reconnu et incontestable. Ces deux occupations ont toujours été réservées à une infime minorité recrutée parmi les classes privilégiées. L'adoption de normes rigides dans la sélection des candidats, l'abondance des consommateurs (fidèles, malades) et l'absence quasi-totale de concurrence sur le marché ont engendré une véritable inflation de la demande et ont fait augmenter les prix des services dans ces deux professions. Si le prestige du médecin tend à se maintenir dans le temps celui du prêtre menace de décroître.

Il n'est pas très surprenant de rencontrer les ingénieurs-architectes et les professeurs d'université au premier échelon des professions libérales. Mais ce qui mérite d'être discuté c'est la première place accordée au sociologue.

Les sociologues eux-mêmes à travers le monde ne sont pas tous d'accord sur le sens précis de leur activité qui n'a pas encore atteint véritablement le statut d'une profession. Etant peu nombreux et très mal définis, ils effraient ou impressionnent les uns par l'ampleur et l'audace de leurs observations, de leurs idées de réforme sociale, d'autres ont la conviction que ce sont des individus parfaitement inutiles. Cette ambiguïté du statut du sociologue lui vaut d'être redouté et recherché à la fois. Les pays

industrialisés ont déjà mis à l'épreuve l'importance de l'étude sociologique dans la planification adéquate des innovations. Les nations arriérées souhaitent le changement, mais ne sont pas toutes prêtes à modifier en profondeur, à bousculer ou à détruire les structures archaïques traditionnelles. Les sociologues dénoncent des tabous et des préjugés qui heurtent certaines convictions mais aident la société à prendre conscience d'elle-même et à se repenser. Il faut donc trouver une première explication du rang accordé à la sociologie dans le fait que nos informateurs appartiennent en majorité à la clientèle universitaire, à l'élite intellectuelle désireuse de combattre les anachronismes et soucieuse de s'appuyer sur des observations et des analyses sociologiques rigoureuses du milieu environnant. Il est fort probable que le même sondage effectué auprès d'autres catégories sociales aboutirait à des résultats absolument différents.

Une seconde hypothèse est l'importance acquise dans notre milieu par le concept de sociologue depuis l'accession au pouvoir du Président **Duvalier**. L'efficacité socio-politique de son gouvernement attribuée à une profonde connaissance sociologique de la réalité haïtienne a attiré un nombre croissant d'étudiants vers la Faculté d'Ethnologie et les sciences humaines. Les spécialistes d'autres disciplines telles la médecine, le droit, les sciences pures, la théologie etc., désireux d'augmenter leur compétence dans la solution des problèmes professionnels personnels ont recours aux méthodes sociologiques d'enquête et d'analyse des situations sociales. La tendance des élites vers les sciences humaines et la sociologie est de nos jours un fait universel.

Un troisième facteur d'explication serait plutôt d'ordre psychologique ou émotionnel. Les premières années de la sociologie ont été marquées par la multiplicité de ses sources d'inspiration philosophique, historique, biologique. Les sociologues donnaient l'agréable impression d'une formation encyclopédique qui les rendait aptes à résoudre tous les problèmes. Leur discipline ambitieuse dans ses objectifs mais banale dans le maniement des détails comme dit R. K. **Merton**, rencontrait un des traits fondamentaux de la psychologie haïtienne: l'attrait du spectaculaire. Nous autres Haïtiens, avons le tempérament de tout peuple jeune;

Nous sommes sensibles à la grandiloquence et à la magnificence du discours qui nous laisse avec la satisfaction de nous être réalisés pleinement. La sociologie avec son jargon ésotérique truffé de mots sonores et indéfinissables, ses artifices littéraires, plait particulièrement à notre goût du mystérieux et de l'ineffable. Une sociologie moins éloquente et plus soucieuse des méthodes est relativement récente dans le monde.

Aux Etats-Unis **North** et **Hart** ont démontré que les sociologues occupent le 8ème rang après les avocats et les scientifiques. Les médecins viennent au deuxième échelon après le juge à la Cour Suprême.

Dans la deuxième catégorie de notre échelle figurent les agronomes, les économistes et les ethnologues.

Dans une société où prédomine l'agriculture, les fonctions du travail sont intimement liées à la propriété de la terre. La quantité de terre possédée et le revenu qui en découle est un des meilleurs critères de position sociale. La profession d'agronome confère un puissant leadership sur la masse rurale. La création de l'École d'Agronomie sous l'occupation américaine a placé l'agronome sous le signe du prestige de l'occupant et a largement favorisé le recrutement dans le latifundisme privé. La profession s'est de ce fait bureaucratisée, d'où la solidarité que nos informateurs reconnaissent au statut de l'agronome avec celui du directeur d'un service privé ou public.

Le juge, le psychologue, l'ethnologue, l'économiste appartiennent tous aux professions libérales, donc se rapprochent logiquement du sommet de l'échelle.

Les économistes trouveront peut-être étrange leur infériorité par rapport aux sociologues. L'importance grandissante de leur science durant ces deux dernières décennies, sa plus grande précision mathématique et son impérialisme culturel dans les plans de développement leur avaient acquis un statut scientifique supérieur à celui de leurs collègues des sciences sociales connexes. Mais les défis socio-culturels du Tiers-Monde face aux problèmes de la croissance ont ramené les facteurs économiques à des proportions beaucoup plus modestes et ont restitué au social ses

vraies dimensions. A la faveur de ce nouveau courant, la sociologie s'est taillée une place de premier plan dans les sciences sociales. Sa vision globale et totale de l'humain a permis aux planificateurs d'échapper au monisme économique, au danger de la fragmentation des entités sociales indécomposables. Quand ils parlent de *croissance harmonisée* ou d'*économie humaine*, ils reconnaissent explicitement la nécessité d'un équilibrage des structures en présence et l'inévitable soudure de l'économique et du social.

Que nos universitaires aient placé l'économiste après le sociologue dans la hiérarchie de prestige occupationnel, cela traduit peut-être la perception d'une plus grande efficacité de la sociologie dans le processus de transformation de la société haïtienne et une plus grande confiance dans les postulats généraux de cette science. Notre pays est incontestablement à l'âge de la sociologie, c'est-à-dire de la mutation des groupes, du réaménagement de la structure des relations de domination, autant de prérequis indispensables à la croissance économique. Il faudra peut-être attendre l'âge de l'efficacité économique pour voir les spécialistes de cette discipline s'élever au premier rang avec les sociologues ou bien refouler ces derniers à un palier inférieur de la hiérarchie de prestige.

Dans la troisième catégorie groupant les directeurs d'entreprises industrielles ou commerciales, les avocats, les officiels de l'armée, les employés de banque, les comptables etc., nous nous arrêtons à quelques brefs commentaires sur le statut de l'officier de l'armée et du pasteur.

Aucune étude n'a jamais été entreprise en Haïti sur l'échelle des occupations, aussi il ne nous est pas aisé de trouver une base de comparaison avec des situations antérieures. Cependant l'observation des faits qui ont jalonné la période de 1946 à 1956 nous autorise à soutenir l'hypothèse d'un très haut degré de prestige social de l'officier de l'Armée à cette époque. Peut-être le métier de militaire avait-il atteint alors l'apogée de sa gloire. L'armée plus que jamais s'était imposée comme force politique de droite et avait déchiré profondément l'unité nationale. Mais les affrontements de 1956 et leurs conséquences ont redonné au pouvoir

civil une force accrue par la politisation des masses. L'effet psychologique de la redéfinition du sens même de son métier s'est traduit chez l'officier dans une attitude plus généreuse, plus humaine. Il a perdu un peu de ses illusions, de ses vérités définitives et éternelles pour opérer en lui-même une certaine décantation. Aussi la population a-t-elle structuré une nouvelle perception du militaire liée à un souci de sécurité. D'où la baisse sensible de prestige reconnu à l'uniforme jaune de nos jours.

La troisième place occupée par le pasteur confirme notre hypothèse d'une infériorité de statut du protestantisme par rapport au catholicisme. L'antériorité chronologique du catholicisme dans la colonie de St. Domingue comme religion du maître, comme religion de civilisation et norme fondamentale de référence a exercé sur la conscience de l'esclave une influence déterminante. La société blanche a assumé et fixé le sens de l'acculturation du noir. Pour ce dernier, l'assimilation a toujours été la tentation permanente et l'aspiration suprême. De nos jours encore l'occidentalisation est la norme souhaitée par plusieurs. Le missionnaire prolongeait le processus d'incorporation des populations coloniales aux modèles et opérations égocentriques de la métropole. Il incarnait le Messie et annonçait la libération dans l'au-delà. Cette psychologie du refoulement devait bien servir la cause coloniale, assurer la permanence du complexe de dépendance et de sous-ajustement des colonisés. Le catholicisme est demeuré un puissant instrument dans la détermination du statut qu'il fait franchir aux populations qu'il contrôle. Le catholique se place sous la protection de « mon Père » détenteur de l'autorité spirituelle, guide des consciences.

Le pasteur protestant n'est pas moins influent que le prêtre mais il ne jouit pas d'une situation identique. Il doit conquérir ses fidèles dans les rangs du catholicisme, les convertir. Il travaille ainsi à contre-courant, apporte un correctif à des systèmes de croyance déjà existants. Il se voit obligé de multiplier ses preuves, de se justifier pour s'imposer. Les procédés de recrutement des prédicateurs sont particulièrement complaisants. Aucune préparation intellectuelle spéciale n'est requise. Nombreux sont ceux qui ont réussi en peu de temps, par l'exhibition

de la Bible, à édifier leur temple, à construire de toutes pièces leur statut économique par le métier de *Sauveur des âmes*. On nous objectera sans doute qu'à l'égal du prédicateur le père *savane* est un agent de liaison avec la masse. Mais le père *savane* a un rôle bien plus limité. Il n'opère qu'en milieu rural. Il ne fonde aucune dénomination, ne construit aucun temple privé.

Bien que le pasteur soit lui aussi astreint à une formation spécialisée dans des séminaires de théologie, sa collusion avec le prédicateur et la grande facilité avec laquelle se multiplient les dénominations enlèvent au protestantisme le sérieux, la rigueur et l'unité que lui oppose le catholicisme.

Les rangs 4, 5, 6 et 7 alimentent le gros de nos différentes classes moyennes. C'est la grande armée du tertiaire, véritable force de frappe dans les moments de crise sociale. Les membres constituent une inépuisable réserve de main-d'œuvre semi-qualifiée. N'excédant généralement pas le niveau secondaire du système d'enseignement ils maintiennent à un très haut degré leurs aspirations et leurs désirs de mobilité social. La grande hétérogénéité et la multiplicité des forces qu'ils regroupent confèrent à leurs élites d'importantes fonctions comme groupes de relais.

Nous laissons de côté la catégorie 8 pour retenir finalement le houngan relégué au dernier échelon de la hiérarchie des occupations. Comment expliquer cette attitude de rejet vis-à-vis du houngan qui est pourtant un élément de l'équilibre social?

Dans sa vie quotidienne l'Haïtien est en contact permanent avec les divinités du christianisme et du vaudou ainsi que leurs représentants mais il ne donne à cette relation ni la même valeur, ni la même signification. Le vaudou comble le vide secret de la vie. Il institue dans le cadre de la famille ou de la parenté une sorte d'obligation sacrée, un ordre strict, un complexe de connaissance et de devoirs qui aident à parvenir à la paix, à la tranquillité, au bonheur, au succès. L'officiant du vaudou est dans l'intimité des consciences, il entre dans l'univers caché des individus et des familles. Son rôle ne manque ni de noblesse ni de grandeur, mais il se trouve fortement altéré par son origine

sociale, son manque de préparation intellectuelle, le caractère primitif du culte, les préjugés défavorables des Occidentaux.

Malgré les efforts des ethnologues haïtiens pour établir et imposer la distinction très importante entre le vaudou et la magie, les deux manifestations sont perçues dans la réalité comme étroitement liées. Le houngan dans son souci d'efficacité et de commercialisation du métier se prête volontiers à plusieurs rôles à la fois. Il est prêtre, médecin, guérisseur et malfaiteur. Il faut souligner aussi le fait que la société crée aussi le personnage en l'investissant de certaines croyances, de certains pouvoirs qu'il exerce finalement. Le houngan devient malgré lui magicien sous la pression des besoins de sa clientèle.

Les intellectuels, les commerçants et d'autres catégories sociales, engagés dans la course au succès établissent nettement la différence entre le houngan et le voyant magicien. Ils savent à quel moment utiliser les services de l'un ou de l'autre. Mais dans la mentalité populaire cette différence est purement fictive.

Dans cet essai nous avons tenté de construire une échelle des occupations sur le critère de prestige social. De toute évidence cette classification n'épuise pas le problème et n'a qu'une valeur limitée. Il ne saurait être question de la généraliser à la totalité des strates sociales d'Haïti. Elle est une introduction qui appelle des recherches plus poussées et qui attend d'être étendue à d'autres échantillons. Nous souhaitons ardemment voir d'autres sociologues la compléter afin de hâter la construction d'une classification hiérarchique susceptible d'une très large utilisation dans notre pays.

Hubert de RONCERAY

Ernst TROUILLOT
Secrétaire du Comité Haïtien
de l'Alliance Française.

LES DROITS DE L'ESPRIT A SAINT-DOMINGUE

Saint-Domingue, terre de *grandes misères au sein des richesses* innombrables, terre où des êtres humains étaient ravalés au niveau de véritables bêtes de somme, avait été secouée par le souffle de l'Esprit, bien qu'il n'y ait existé que des écoles où l'on enseignait la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Les créoles étaient obligés d'aller chercher l'éducation et l'instruction loin des illusions et des influences de leur terroir. Certes, des institutions culturelles ou scientifiques y ont fonctionné. Le Cercle *Les Philadelphes*, à sa formation, eut M. **Dunourg** pour Président. Homme instruit et comédien de talent, il donna une vive impulsion à cette société savante. M. **Arthaud** s'en est aussi révélé un enthousiaste animateur.

Chose curieuse, les académies de la métropole demandaient des consultations aux associations de la colonie toujours des mieux constituées. M. de **Buffon** les intéressait à ses plantations du Jardin du Roy; il leur expédiait en échange des arbres, des plants dont ce marronnier de l'hôpital des Pères de la Charité...

S'il n'y avait pas encore l'Institut de France, l'Académie Française jouissait déjà d'un grand prestige. **Dureau de la Malle**, auteur des traductions de Tacite, de Salluste et Tite Live, qui prit naissance à Saint-Domingue en 1742, y siégera quelques temps plus tard, après s'être affirmé dans la Colonie. Sur la rivière de Limonade, son nom est marqué par un gué baptisé *La Passe à Dureau*, parce qu'en cet endroit de son habitation à esclaves, le passage était plus accessible.

Moreau de St. Méry, rescapé d'une Saint-Domingue à feu et à sang, se surprenait souvent à égrener dans sa demeure de Philadelphie, les souvenirs de ces beaux moments passés en compagnie de beaux esprits de la Colonie. Il ne pouvait pas ne pas se rappeler sa maison de la Place Mont-Archer, face au Palais

du Gouverneur, où il écrivait son monumental ouvrage: *Description topographique et historique de Saint-Domingue*, consulté avec tant d'intérêt.

Le Cap Français, bien avant la Révolution, fut la ville de l'élégance, de la mondanité toute parisienne. Au moment même où l'orage grondait, où la torche révolutionnaire faisait le tour des plantations, se détachait le groupe des salons raffinés et des citoyens épris de spectacles (car l'on jouait du Molière, du Racine du Corneille), des réunions littéraires ou mondaines où s'affrontaient les vedettes de la bonne manière.

X X X

Des esclaves, *marrons du syllabaire*, se mettaient au travail.

A Paris, j'ai pu découvrir dans de vieux papiers et dans un périodique, un nègre domestique, du nom de **Toussaint**. Ce n'était certes pas le génial précurseur de notre Indépendance, dont les origines d'après Gabriel **Debien** qui en a dépouillé les archives, ne se trouvent pas dans les papiers de l'Habitation de Libertad...

Ce domestique eut la chance de séjourner en la capitale de la métropole alors qu'il était au service d'un procureur du Cap-Français qui, devenu riche, changea de nom. Aspirant à l'assimilation culturelle de son maître, Toussaint écrivit: « *Je me rappelle confusément qu'on disait qu'il m'était allié, je me plais à le croire dans quelques accès de vanité.* »

Notre héros avait appris à lire, à écrire et passablement la musique. Et il se sentait la vocation d'écrivain. Lisons donc sa prose publiée en 1769, par *Les Affiches Américaines*: « *J'ai toujours cultivé mes talents en secret, et quoique parmi mes camarades, les Congos, je ne sois pas un sot, ils ignorent cependant tout mon savoir-faire* ».

Il devint un homme de confiance de son maître, son valet de chambre, son cuisinier, son palefrenier, cocher, laquais. Mais il aimait se décorer de son plus beau titre: Maître d'Hôtel.

Son maître vint à mourir. Son domestique nous renseigne: « *Mon vieux maître mourut dans une terre qu'il avait acquise à*

dix lieues de la Capitale. Il fut inhumé avec beaucoup de pompe. Le Curé prononça ou brailla une oraison funèbre pleine d'absurdités et d'éloges... Dieu lui fasse paix...

Les richesses du père consolèrent le fils et lui fournirent les moyens de siéger sur les fleurs de lys, de briller même, quoiqu'il ne fût qu'un sot, dans une Cour souveraine...»

« Le Magistrat, se plaint notre publiciste, oublia le pauvre Toussaint ; j'étais son ami, je fus son esclave...»

Toussaint fut expédié à Saint-Domingue. Il fut vendu à M. **Letond**, un riche habitant.

Son maître, le colon Letond, est partisan de l'établissement d'une Académie à Saint-Domingue. On en parle dans les cercles. Et Toussaint, lui, publie un article dans *Affiches Américaines*, du mercredi 18 Mai 1769, à ce sujet: il défend la position de son patron: « Pour prouver qu'une Académie ne peut exister à St.-Domingue, il ne faut pas aller chercher des raisons à la Chine, dans l'île Formose, au Tonquin, au Thibet, l'Erudition de Delille est déplacée.»

Quelques mois plus tard, novembre 1769, Toussaint fera annoncer un « *Discours Académique sur les Sciences et les Arts.* » toujours dans *Les Affiches Américaines*.

Il se faisait passer pour un bel esprit...

Confident du blanc Letond, témoin de ses passions et de ses faiblesses, il s'enorgueillissait d'assister au film de cette intimité soustraite aux yeux des autres.

Il a laissé un enfant en France. Son séjour à Paris n'avait-il pas développé chez lui cet esprit d'égalité avec le blanc. Aussi une mesure gouvernementale interdisait-elle le séjour des nègres en métropole. Moreau de St.-Méry a même publié une lettre du Ministre de la Marine aux administrateurs des colonies (Lois et Constitutions, P. 602-603).

Toussaint aimait se vêtir proprement, s'habillant comme son maître.

Avec l'année 1769, j'ai perdu ses traces.

Qu'est-il devenu?

Que sait-on de sa fin?

Faut-il penser à sa descendance?

x x x

De savantes communications sur la littérature, les sciences et les arts, réservées en partie dans la précieuse collection de Moreau de St. Mery témoignent du triomphe de l'esprit dans la fournaise dominguoise.

L'Indépendance vint. La flamme de l'esprit ne sera pas éteinte. Bien au contraire... La tradition persistera... Haïti reste attachée à cette culture millénaire qui n'a pas de frontières...

Ernst TROUILLOT

Gérard LAURENT

Directeur du Musée National de Port-au-Prince

LES RELATIONS DE SONTONAX AVEC LE GENERAL LAPLUME

Depuis 1797 le Lieutenant-Gouverneur Toussaint Louverture est Général en chef de l'armée de Saint-Domingue. Le Commissaire Sonthonax (« l'Agent ») compte sur lui pour conserver Saint-Domingue à la République Française. Mais le sud est tout entier soumis à un chef de grande valeur : le général Rigaud. De Toussaint ou de Rigaud l'un des deux devra se soumettre.

Gérard Laurent expose ici les manœuvres de Sonthonax : comment il installa dans le Sud le général Laplume pour y être son homme et pour y surveiller Rigaud. Comment il s'efforça de guider sans cesse son action à distance. Mais comment, en définitive, le prestige et le rayonnement de Rigaud furent plus forts que le faible Laplume. Il fallut, pour abattre Rigaud, les opérations meurtrières de 1799, menées par Toussaint Louverture lui-même. Cette étude est extraite du Tome 3 de l'ouvrage très documenté de Gérard Laurent : « Le Commissaire Sonthonax à Saint-Domingue »

J. B.

Court d'esprit, illettré, complexé, le général **Laplume** garda toute sa vie ces stigmates de l'interdit colonial. La flétrissure de l'esclavage en fit un étioilé. Docile aux influences, il hérita d'un premier chef nègre, nommé **Halaou**, une misérable défroque de fanatique, du mulâtre **Rigaud** un républicanisme mal assimilé, du noir Toussaint **Louverture** le sentiment souverain de la liberté. Au prix d'une retentissante trahison, il gagna dans l'armée républicaine un poste important : ce marché le hissa au grade de colonel. La politique agressive de la troisième Commission Civile envers les hommes de couleur fera la fortune de ce chef nègre tiré du Congo par l'odieuse traite.

A la scission de **Rigaud** avec les autorités gouvernementales, **Sonthonax**, pour garder à la République les villes de Léogâne et de Jacmel, convoitées et par le chef du sud et par les Anglais, confia leur commandement aux généraux **Laplume** et **Beauvais**.

Comme l'indépendance de caractère de ce dernier, sa personnalité et son horreur de la guerre civile le confinaient dans une action flottante jugée suspecte, l'Agent manœuvra pour inspirer confiance à Laplume, se l'attacher, en faire l'instrument de sa vengeance et le défenseur de sa politique.

Mais le manque de clairvoyance de ce chef, sa candeur et même sa sympathie pour Rigaud l'exposaient à céder de plus en plus à l'influence du chef du sud, intelligent, persuasif et si autoritaire. Gêné, sérieusement handicapé par l'éloignement et desservi par la position de la ville de Léogâne, encerclée d'ennemis, Sonthonax s'ingénia à tourner ces difficultés soit par un contact indirect, mais constant, à travers ses lettres, soit par les secrétaires aux principes éprouvés, dont il encadra Laplume, soit, enfin, par une commission spéciale sous la présidence de **Mentor**.

Ce sont toutes ces démarches, riches d'enseignements, que la correspondance de l'Agent brosse d'une touche vigoureuse. Cette correspondance est une collection de fresques originales qui peignent à merveille, les sentiments de l'Agent pour le général Laplume, ses espoirs, ses inquiétudes, sa déception. Néanmoins, ni la variété des thèmes, ni la violence du style ne dépasseront ce niveau d'intérêt dû à la vivacité du récit, charme de ces tableaux.

A force de détails et d'arguments, l'Agent, anxieux de compenser les préjudices de l'éloignement, atteint parfois au sublime. Mieux que toute autre correspondance, ces lettres révèlent à la curiosité du chercheur le vrai fond de la nature de Sonthonax et dévoilent l'axe de sa politique.

Les promotions soudaines dont bénéficie Laplume ne sont pas à la mesure de sa valeur intrinsèque. Aux circonstances seules, il les doit. Son prestige s'étaie un peu sur sa bravoure et son crédit repose surtout sur les 3.000 noirs sous ses ordres. Tout l'épanouissement de Laplume viendra de sa position à Léogâne, convoitée par les Anglais dont les tentatives de séduction se renouvellent sans cesse, par Rigaud dont le flirt avec ce chef de brigade moissonne d'encourageants succès, et par Sonthonax

dont la politique réclame ce pied à terre, stratégique poste d'observation situé à la frontière des Départements du Sud et de l'Ouest.

Pour maintenir Laplume au service de la République et dans l'esprit de mieux l'attacher à la Commission Civile, Sonthonax le gâte, le séduit, le grise de faveurs et de pouvoirs. Il l'aide à brûler les étapes, le hausse au pinacle de ses espérances, fait de lui, honneur suprême! un général de brigade.

Tant de gloires conquièrent Laplume. L'ascendant de Sonthonax, déjà irrésistible, en forgera un homme nouveau à bien des titres. De son état fruste, l'Agent peu à peu l'extirpera, sous l'action de son influence bienfaisante. Il l'exposera, dans l'espoir de le réformer, aux rayons vivifiants de la civilisation. Au moyen de généreux sermons, il pétrira cette pâte vierge. Dans une ambiance choisie, il essayera de la polir. Sonthonax osera même tenter l'impossible. Ne voulut-il pas éduquer la volonté de Laplume par des ordres exigeants et former son caractère par l'incrustation de maximes lapidaires?

Cet acharnement au dressage caractérise la maturité de Sonthonax; il met en évidence sa souplesse politique aussi bien que sa connaissance de la nature humaine.

C'est sur les différentes phases de cette action grandiose que nous braquerons notre objectif afin de saisir la technique et le doigté qui singularisent le Commissaire Civil au cours de sa seconde mission à Saint-Domingue.

Les motifs de la rapide promotion de **Laplume** sont exposés par Sonthonax dans une lettre à Beauvais : «...Si l'empire des circonstances nécessite votre retour à Jacmel, il n'est pas moins essentiel de mettre Léogâne, sous les ordres d'un officier supérieur. L'importance de cette place, comme frontière à l'ennemi, exige que l'officier, qui vous y remplacera, ait par son grade une latitude d'autorité qui en impose à l'armée qu'il aura à sa disposition. N'ayant dans ce moment aucun officier général disponible pour envoyer à Léogâne, la Commission n'a pas cru pouvoir mieux y suppléer qu'en conférant le grade de général de brigade à Laplume.»

Et Sonthonax poursuit en ces termes sa lettre: «Laplume, vous le savez, a bien mérité de la République dès les premiers moments de la révolution des noirs; il a été horriblement persécuté pour la cause de la liberté; il a déjoué les affreux complots qui tendaient à le mettre, lui et nos frères, ses compagnons d'armes, dans l'esclavage. Vous n'avez pas peu contribué, vous-même, à le faire récompenser de sa bonne conduite et de son énergie; l'avancement mérité qu'on lui donne sera pour lui un nouveau stimulant à le mériter davantage. Ses communications avec le général Toussaint Louverture sont assez rapides pour recevoir ses conseils et ses ordres. Nous envoyons donc à Laplume le Brevet de son nouveau grade, avec une lettre de service pour l'Arrondissement que vous commanderez, ainsi que pour les hauteurs de Léogâne et du ci-devant Port-au-Prince».

De fait Laplume recevait son brevet accompagné de cette lettre du 30 Ventôse: «Je vous envoie, Citoyen, le Brevet de Général de Brigade que la Commission vient de vous accorder... Elle vous donne en même temps le commandement de l'Arrondissement de Léogâne et des hauteurs du Port-Républicain. Vous établirez votre Quartier-Général dans la première de ces deux villes. Telles sont les récompenses que nous avons cru devoir à votre zèle ardent pour la cause de la liberté, à votre soumission aux lois de la République et à votre obéissance aux ordres des mandataires de la France. Vous avez déjà beaucoup fait pour elle, il vous reste beaucoup à faire. Vous avez à presser les Anglais et le Français rebelle dans les murs de Port-au-Prince, à déjouer les complots des factieux qui se glissent dans l'armée que vous allez commander; vous n'avez pour réussir qu'à vous bien pénétrer de l'importance de vos devoirs et des vrais intérêts de la République. Suivez exactement les avis du général Toussaint Louverture et vous ne vous égarerez pas. Je n'ai pas besoin de vous parler des ordres de la Commission. Je connais votre dévouement pour elle, et je ne crains pas que sur ce point vous ne trahissiez vos serments et vos plus chers intérêts. En vous pénétrant invariablement des bons principes, vous donnerez tous vos soins à neutraliser les efforts de ceux qui devraient y porter atteinte. Vous n'oublierez pas que vous êtes

citoyen français et que, si les délégués de la France vous ont rapidement comblé d'honneurs et de bienfaits, c'est que votre conduite passée leur répond de votre constante fidélité à son gouvernement, établi sur des bases inébranlables. Inspirez à tous vos fidèles frères le saint enthousiasme de la liberté; qu'ils emploient tous leurs efforts à la consolider par leur énergie contre les ennemis de la France et par une active surveillance sur les ennemis encore plus dangereux de son gouvernement qui tenteraient de les séduire et de les entraîner à leur perte.

J'écris à Jean Hulisse. Je compte sur lui pour vous seconder avec succès dans toutes vos opérations.» ⁽¹⁾

Dans l'élaboration de son œuvre, Sonthonax travaille à former le caractère de Laplume, à s'assurer la fidélité de ce commandant: «*La pureté des intentions que vous me démontrez dans la lettre que vous m'avez adressée le 4 de ce mois m'est un garant de votre conduite. Je n'ignore point, mon cher Laplume, que vous vous êtes bien comporté dans l'Ouest, que vous y avez protégé les bons citoyens contre des vengeances particulières ou des actes arbitraires. D'après vos bons principes, il vous sera aisé de vous mettre à la hauteur des circonstances. Ayez du caractère; soyez ferme et bien prononcé dans l'exécution des ordres qui vous seront adressés par la Commission; étudiez ceux qui vous entourent et cherchent à vous entourer; mais surtout écoutez le général Toussaint Louverture; exécutez ses ordres comme s'ils vous avaient été donnés par la Commission même.»* ⁽²⁾

Le respect des lois, l'obéissance aux autorités de la colonie, aux Commissaires de la France, conditionnent la paix et l'harmonie rêvées. Car, écrit l'Agent «*tous les déchirements cesseront, lorsque les citoyens, mieux instruits, se rallieront aux lois et aux autorités qu'elles reconnaissent. Que tous les véritables magistrats du peuple, que tous ceux pour qui les mots Patrie et Vertu ne sont pas vains, propagent ces principes et, bientôt, dans*

(1) 30 ventôse an V (20 Mars 1797)

(2) Lettre du 19 Frimaire an V (9 Décembre 1796).

toute l'étendue de la colonie, la République ne comptera plus que des enfants fidèles et unis entre eux» (1)

Aucune œuvre durable ne se construit sur la haine. L'union des citoyens, l'harmonie des couleurs se désagrègent, dégénèrent en furtives illusions, s'évanouissent, telles des chimères. Si ne les charpente un esprit d'équité ou si les rongent des préjugés sociaux. «Le crime ou la vertu, avertit Sonthonax, n'appartiennent point à telle couleur exclusivement à telle autre. Si toutes ont à rougir de quelques excès, toutes aussi ont à s'honorer d'un grand nombre d'ardents républicains. La liberté, la justice sont pour tous les hommes indistinctement. Le châtement n'est que pour le coupable seul. En un mot, ce n'est pas plus la couleur que la naissance qui doit distinguer les hommes: c'est seulement le mérite.

Telle est, Citoyen, la profession de foi de la Commission. Dénoncez-lui tous ceux qui oseraient prêcher une autre doctrine. Ce sont ces principes éternels d'équité qui ont ramené la tranquillité dans le Nord; ils doivent, avec le temps, produire le même effet dans le Sud, une fois que les factieux qui l'ont troublé auront subi le châtement que méritent leurs crimes.» (2)

Sonthonax insistera auprès de Laplume: «...Je connais, Général, la bonté facile de votre cœur, aussi bien que votre sincère dévouement aux véritables organes de la volonté nationale. Mais votre position est telle que vous ne pouvez l'améliorer ou même la maintenir que par l'exercice de la première vertu: la justice. Soyez juste, ferme et sévère envers tous. Repoussez d'auprès de vous les flatteurs, les flagorneurs, les hommes à courbettes et de phrases mielleuses. Ne vous laissez approcher que par des hommes vraiment utiles: de sincères et sûrs amis de la République. Méfiez-vous des hommes assidus dans votre antichambre. Quand vous ne pourrez vous empêcher de voir certaines personnes, parlez peu, écoutez beaucoup et bien.» (3)

(1) Lettre du 9 Germinal an V (29 Mars 1797) à l'Administration Municipale de l'Anse à Veau.

(2) Lettre du 30 Floréal an V (19 Mai 1797) de Sonthonax au citoyen Georges Dupré, Capitaine des Volontaires Nationaux.

(3) 24 Prairial an V (12 Juin 1797).

C'est de ses instructions à Laplume que l'on peut extraire la quintessence de la politique de Sonthonax. Ces instructions, d'un émouvant humanisme, dictent une ligne de conduite qui allie à la discipline le sens de l'honneur. Vidées de tout caractère corrosif, elles sont tantôt un élan vers la charité tantôt un appel à la compréhension.

« La Commission vous a nommé Général de Brigade et vous a confié le commandement de l'Arrondissement de Léogâne. La rapidité de votre avancement a étonné beaucoup de monde, et, peut-être, en avez-vous été surpris vous-même. Ce n'est pas, en effet, de longs et éclatants services militaires que la Commission a voulu récompenser en vous, mais la constante pratique des vertus qui commandent l'estime et la confiance. Vous avez résisté aux séductions des Anglais et à leurs armes; vous avez arraché au feu meurtrier nombre de victimes qui, fuyant le joug britannique, tombaient entre les mains et sous le poignard des hommes égarés ou barbares, qui allaient les égorger impitoyablement. Vous avez secouru, protégé, au péril de votre propre vie, des hommes de toutes les couleurs, que les mouvements révolutionnaires entouraient de mille dangers. Lorsqu'en Fructidor dernier, des factieux faisaient couler dans le Sud le sang européen, vous aviez prévenu l'effet de cette horrible commotion à Léogâne, et si cette commune est restée fidèle aux agents du Gouvernement, c'est votre énergie qui l'a préservée de la contagion. Voilà ce qui vous a mérité de la Commission votre avancement et sa confiance.

Etablissez la plus sévère discipline et la plus exacte subordination parmi les troupes, vous n'obtiendrez jamais des succès sans ce premier point. Pénétrez-les de l'enthousiasme de la liberté, de la reconnaissance qu'elles doivent à la France, leur bienfaitrice, qui les a rétablis dans leurs droits; inspirez-leur l'amour des lois, le respect aux autorités, l'horreur du meurtre et du pillage.

Protégez tous les pouvoirs civils, administratifs et judiciaires. La République les a constitués pour concourir à l'ordre public et au bonheur commun. Ne vous laissez jamais aller aux conseils qui vous porteraient à influencer ces pouvoirs de votre

autorité; les lois en ont fixé les limites et les citoyens à qui on en a confié les fonctions doivent les exercer librement et sans entraves.

Accueillez tout le monde avec douceur et fraternité. Ne soyez fier et sévère qu'à la tête de vos troupes.

Repoussez loin de vous les complaisants et les flatteurs; écoutez les hommes qui vous parleront avec franchise.

Rejetez avec horreur toutes insinuations atroces et perfides qui tendraient à la proscription d'une caste quelconque. Si quelques blancs encore gangrenés des préjugés coloniaux, venaient vous conseiller de persécuter et de proscrire les hommes de couleur, comme une caste liberticide, ennemie de la France, faites-les arrêter et livrez-les aux tribunaux, si des hommes de couleur venaient vous donner de pareils conseils à l'égard des blancs, assurez-vous d'eux et qu'ils ne soient punis que par les organes des lois et de la justice. Soyez bien convaincu que dans toutes les castes, il se trouve des hommes vertueux et vicieux, ces derniers seuls doivent être l'objet de votre haine et de l'animadversion des lois. Je sais que des malveillants, des hommes sanguinaires, avides de pouvoirs et de richesses, ne cherchent qu'à entretenir et à étendre ces haines réciproques entre les différentes couleurs. Pour déjouer leurs projets inhumains, apaisez, prévenez même toute querelle, toute rixe particulière. La moindre étincelle peut produire un grand incendie. Faites fraterniser ensemble toutes les couleurs; neutralisez les jalousies, les rivalités; que l'équité seule dicte vos actes.

Je n'ignore point que les Commandants Militaires du Petit-Goâve, Miragoâne, l'Anse-à-Veau, Fond-des-Nègres, compriment les vœux secrets des Communes. Le temps des vengeances n'est pas loin; mais, croyez que la foudre ne frappera que les seuls coupables, les instigateurs des mouvements qui ont fait résister aux ordres de votre prédécesseur Beauvais et qui feraient méconnaître les vôtres. Mais, en attendant ce jour d'une éclatante justice, ne faites aucun mouvement hostile, aucune démonstration de violence ou de rigueur, pour ramener ces communes. L'Anglais profiterait de cette division et ne manquerait pas de vous

mettre entre deux feux, essayez les moyens de persuasion, de douceur et de paix. Laissez à la France le soin de punir les auteurs de la rébellion aux ordres de ses agents. Si Rigaud se présentait à Léogâne, comme simple voyageur et n'ayant que ses aides de camp, recevez-le comme un camarade, un frère d'armes; mais s'il venait avec des troupes, faites-lui signifier qu'il n'entrera pas sur le territoire que vous commandez.

Entourez-vous de bons officiers; ils vous seconderont dans vos travaux militaires. Soyez avare de votre confiance et ne la donnez qu'à ceux qui la méritent.

Protégez spécialement les troupes européennes. Elles aiment la liberté par principe et non par intérêt. Profitez de leurs connaissances militaires pour instruire et discipliner vos troupes.

Je terminerai ces instructions en vous recommandant fortement de vous appuyer dans toutes vos opérations sur les conseils du Général en Chef. Non seulement comme subordonné vous devez exécuter ponctuellement ses ordres, mais ses moindres avis doivent être des ordres pour vous. C'est l'homme de la Commission; c'est l'espoir de l'armée et la terreur de nos ennemis. Ecoutez-le, obéissez-lui et je prédis du succès.»⁽¹⁾

Moniteur de Laplume, Sonthonax, avec une paternelle indulgence, blâme ses fautes, lui signale ses imprudences, tout en lui proposant des directives sûres. Il pense ses problèmes, prévoit les obstacles et se hâte de suggérer des solutions sages. «J'ai reçu, mon cher Laplume, vos lettres du 29 Prairial et premier de ce mois, lui écrit Sonthonax. D'après la réponse de Rigaud à la députation que vous lui avez envoyée au Petit-Goâve, vous avez fait une très grande faute d'entrer en très grande conférence avec lui. Vous vous êtes exposé aux séductions de cet homme. Vous avez perdu de l'attitude sévère et réservée que vous deviez tenir à son égard. Rigaud pourra donner à cette entrevue les couleurs d'une fraternisation entre vous deux; et les citoyens qu'il a égarés, vous croyant d'accord, ne le regardant plus comme un rebelle, ne se prononceront plus contre lui. Si je n'étais assuré de la pureté de vos intentions, je m'appesan-

(1) 30 Floréal an V — 19 Mai 1797.

tirais sévèrement sur une démarche qui peut avoir des suites dangereuses.

Plus d'entrevues désormais avec les rebelles du Sud plus de communication d'aucune espèce. Ne recevez jamais Rigaud à Léogâne, ni seul ni accompagné; avec ou sans forces, il ne faut pas que vous le voyiez; il ne faut pas que son souffle empoisonné puisse s'exhaler sur vous. Si vous êtes menacé ou attaqué par les Anglais, adressez-vous au Général Beauvais. S'il est dans l'impuissance de vous secourir, alors, comme la conservation du territoire doit faire passer sur toutes les considérations, vous demanderez à Rigaud des renforts; mais, vous lui observerez bien que les officiers qui les commanderont vous seront absolument subordonnés, et lui-même surtout dans aucun cas ne doit mettre les pieds à Léogâne.

Vous lui avez dit dans votre conférence que vous n'entriez pas dans les torts qu'il a avec la Commission, puisque le jugement en a été envoyé au Directoire Exécutif. Et bien, le Directoire Exécutif a prononcé. Vous verrez par son message au Corps Législatif qu'il a donné une approbation formelle à la proclamation du 23 Frimaire dernier sur les événements du Sud. Vous apprendrez bientôt que Rigaud et ces complices sont mis hors-la-loi et qu'une flotte est arrivée pour mettre à exécution la volonté nationale à leur égard.

Je vous envoie le duplicata de mes dernières lettres; vous y verrez qu'il y a déjà trois cents fusils au Port-de-Paix pour vous. Le Général en Chef va donner des ordres pour vous les faire passer; on vous en prépare d'autres.

Ayez toujours dans les montagnes des émissaires secrets pour ramener à vous les cultivateurs égarés ou irrésolus.»⁽¹⁾

Pour mieux influencer Laplume, Sonthonax l'a entouré de conseillers fidèles et compétents. Il a réalisé, comme il l'écrira à Toussaint Louverture, que le commandant de Léogâne occupe une position critique. «Placé entre l'Anglais et un parti rebelle, il a besoin que vous ne l'abandonniez pas d'un instant. Vous

(1) Lettre du 7 Messidor an V — 25 juin 1797.

devez être continuellement son soutien et son appui. Je suis sûr de son cœur et de ses sentiments ; mais, je ne suis pas rassuré sur la fermeté de son esprit et de son caractère contre les pièges qui pourront lui être tendus. Une active correspondance de votre part maintiendra l'équilibre ; et, docile à vos avis, il ne sortira pas du bon chemin.»

Les conseillers de Laplume seront l'œil de Sonthonax. Ils mettront l'Agent au courant des moindres faits, l'aideront par leurs rapports à guider un Laplume parfois imprudent, trop souvent faible, toujours téméraire. «*Je connaissais la lettre que Rigaud vous a écrite, lui notifie l'Agent, avant que vous ne m'en eussiez envoyé copie, parce que, sans sortir de mon cabinet, je sais tout ce qu'on dit, tout ce qu'on fait et tout ce qu'on projette partout où est Rigaud. Mes instructions vous disent la conduite que vous avez à tenir à son égard. Prudence et surveillance sont les deux seules choses que j'ai à vous recommander avec les rebelles du Sud.*»⁽¹⁾

Mais qui étaient ces conseillers de Laplume ? D'abord, le Général en Chef, son directeur de conscience. «*Les représentants du peuple Mentor et Annecy partiront dans six jours pour se rendre à Léogâne et il n'y a pas de doute que leur présence ne fasse bon effet auprès de notre ami Laplume, écrit Sonthonax le 6 Messidor au Général en Chef. Ils vous verront en passant et prendront vos instructions, poursuit l'Agent. Je vous prie de vous joindre à moi pour faire sentir au Général Laplume tout le danger de son entrevue avec Rigaud. Elle a été secrète ce qui est de la plus périlleuse conséquence auprès de nos frères les noirs qui vont perdre confiance dans le Chef que nous leur avons donné dans l'Ouest.*»⁽²⁾

Ensuite, les propres secrétaires de Laplume ; ceux-ci étaient triés sur le volet. C'est Jean Hulisse, Chef de bataillon, adjoint aux Adjudants-Généraux. «*Il est digne de votre confiance, écrira l'Agent à Laplume. Ses principes sont purs comme les vôtres. Le*

(1) Lettre du 2 Prairial an 5 (21 Mai 1797) de Sonthonax à T. Louverture.

(2) Lettre du 20 Floréal an 5 (24 Juin 1797) de Sonthonax au Général en Chef Toussaint Louverture.

Général Toussaint l'a accueilli comme un bon frère, comme un excellent patriote, comme un zélé républicain. Il vous secondera bien.»⁽¹⁾

Sa conduite auprès de Laplume lui est tracée dans cette lettre «J'ai reçu, mon cher Hulisse, votre lettre du 14 de ce mois. Les éloges que vous me faites de Mentor et les principes que vous manifestez font voir que vous vous connaissez en patriotisme et attestent la pureté du vôtre.

Votre frère d'armes, Laplume, vient d'être promu au grade de Général de Brigade et nommé au commandement de Léogâne, de ses hauteurs et de celles de Port-au-Prince. Son rapide avancement vous est une assurance du vôtre, parce que je suis persuadé d'avance que vous vous en rendrez digne par votre zèle à seconder les opérations du Général Laplume. Union et intelligence entre vous deux vous rendent invincibles par l'ennemi extérieur et inaccessibles aux manœuvres des intrigants et des factieux qui pourraient chercher à vous circonvenir. Les intérêts les plus chers de nos frères fidèles sont entre vos mains; défendez-les avec courage. Mon attachement pour vous me rendra plus chers vos succès; mon collègue Raimond à qui j'ai parlé de vous et qui vous aime aussi beaucoup ne les apprendra pas avec moins de plaisir.

P.S.-Sitôt la réception de Laplume, envoyez-moi Lespinasse et un bon citoyen noir qui l'accompagnera.»⁽²⁾

A l'Ouest la crise s'aggrave. Laplume pêche par naïveté. Il est trop vulnérable pour s'exposer imprudemment aux artifices du dangereux Rigaud, pense l'Agent. Son imprévoyance peut coûter cher à la République. Aussi, inquiet, l'Agent alerte Hulisse: «J'ai reçu, Citoyen, votre lettre du 14 de ce mois. J'ai accueilli vos deux recommandés comme je le devais, d'après l'éloge que vous m'en faites et la connaissance particulière que j'avais de leur mérite.

Le Général Laplume à ce qu'on me rapporte se laisse aller à la facilité de son caractère et à sa trop grande bonté. Il se

(1) Lettre du 15 Pluviose an 5 (3 Février 1797).

(2) Lettre du 3 Ventose an 5 (20 Mars 1797).

laisse obséder par des hommes qui ne devraient avoir des rapports avec lui que pour affaire de service et encore par l'intermédiaire de leurs chefs. S'il ne prend pas une attitude ferme et sévère, il sera joué, trahi et expulsé de son commandement. Vous, en qui il a confiance, qui vivez avec lui dans la plus grande intimité, vous devriez lui donner des conseils austères et le mettre en garde contre des insinuations perfides sous le masque de la cajolerie.»⁽¹⁾

Exaspéré par l'imminence du danger, l'Agent insistera avec une pointe d'acrimonie: «J'ai reçu, mon cher Hulisse, votre lettre du 13 de ce mois, écrit Sonthonax. Vous m'assurez de votre fidélité à suivre mes conseils et de votre activité à faire échouer des projets contraires à la tranquillité publique. Sans doute, je suis bien convaincu de votre dévouement à la Commission. Que ne puis-je être assuré de l'heureux effet de vos bons sentiments!... J'apprends que les rebelles du Sud, après avoir sourdement tramé contre le Général Laplume, ont enfin résolu de l'expulser à force ouverte de son commandement. Vous ne sauriez donc trop surveiller dans l'intérieur pour déjouer au moins les intelligences des traîtres avec les ennemis de l'ordre et du bien public. Je me réfère à ma lettre du 24 de ce mois.»⁽²⁾

L'autre secrétaire est Lespinasse, aide-de-Camp du Général Laplume. «Je suis très aise que vous ayez rappelé Lespinasse auprès de vous, écrit Sonthonax au Commandant de Léogâne. Conservez-le avec soin. Il est digne de votre confiance. C'est un homme tel qu'il vous faut. Chargez-le de recevoir verbalement et par écrit mes instructions et celles du Général Toussaint. La loyauté de ses principes l'a exposé à des persécutions. C'est à vous à l'en dédommager.»⁽³⁾

Des instructions expresses parviennent à Lespinasse dans cette lettre de l'Agent du 7 Messidor: «Que votre zèle et celui d'Hulisse ne se ralentissent point auprès de lui (Laplume). Ne cessez d'indisposer les esprits contre les rebelles; que des hommes

(1) Lettre du 24 Prairial an 5 (12 Juin 1797).

(2) Lettre du 27 Prairial an 5 (15 Juin 1797)

(3) Lettre du 1er Floréal an 5 (20) Avril 1797) de Sonthonax au Général de Brigade Laplume.

dévoués, intelligents parcourent les plaines et les montagnes; qu'ils prêchent nos frères; qu'ils leur lisent, interprètent et commentent le message du Directoire Exécutif que je vous envoie; que la persuasion opère la conquête des hommes, avant que la force des armes terrasse les endurcis et les rebelles. »⁽¹⁾

En dehors des secrétaires, Sonthonax recourt, pour encadrer Laplume, aux services d'officiers remarquables par leur caractère, leur expérience et doté d'un républicanisme éprouvé. Le 12 Floréal, il écrit à Laplume: «Le citoyen Merville qui vous remettra cette lettre servait dans la Légion du Sud. Persécuté à cause de son attachement aux principes de notre Gouvernement et de son dévouement à ses délégués, il a donné sa démission. Il désire être employé sous vos ordres; ce jeune homme a des dehors avantageux; il annonce des qualités propres à faire un bon officier; si vous n'avez aucune objection contre lui et que vous puissiez le placer dans l'armée que vous commandez au même grade qu'il avait dans la Légion du Sud, ou même dans un grade plus avancé, si vous l'en jugez digne et capable, je satisferai de suite à la demande que vous m'en ferez.»⁽²⁾

De son côté, le Chef de Brigade Alexandre Pétion, reçoit cette lettre: «Le Général Laplume, vous remettra, Citoyen, un brevet de Chef de Brigade, Adjudant-Général. La Commission a cru devoir cette récompense tant à vos talents militaires, par vos services, qu'à votre fidélité aux agents du gouvernement français. Les bons témoignages rendus de vous par le Général Laplume et la connaissance particulière que j'avais de vos bons principes n'ont pas peu contribué à déterminer la Commission à vous accorder votre avancement.

Je compte beaucoup sur vous, tant pour les succès militaires du Général Laplume, que pour écarter de lui le souffle empoisonné des rebelles du Sud. Votre expérience, votre caractère, la connaissance parfaite que vous avez des hommes dont il a à se défier, vous rendront infiniment propre à lui faire éviter tous

(1) Lettre du 7 Messidor an 5 (25 Juin 1797) de Sonthonax à Lespinasse, Aide de Camp du Général Laplume à Léogâne.

(2) Lettre du 12 Floréal an 5 (1er Mai 1797).

les pièges qu'on pourrait lui tendre ou conjurer tous les orages qu'on voudrait exciter contre lui.

J'engage le Général Laplume à vous communiquer les instructions que je lui envoie.» (1)

En même temps, Sonthonax assainit l'entourage de Laplume. Il en écarte systématiquement tout individu, à ses yeux, douteux, tel un certain Raoul, recommandé par le Général même: *«J'ai reçu, mon cher Laplume, votre lettre du 13 de ce mois par laquelle vous me recommandez Raoul, ci-devant Capitaine de la Légion de l'Ouest et qui demande à y reprendre son service. Vous dites que vous ne connaissez rien de désavantageux contre lui. Le premier venu que vous auriez consulté à ce sujet vous aurait dit que Raoul, lors de la révolte de quelques communes de l'Ouest contre l'autorité nationale en 1793, a vendu ses services aux Anglais, qu'à la prise du Port-Républicain, il s'est trouvé au fort St. Joseph, avec les traîtres qui ont livré la ville. L'inactivité dans laquelle ses chefs l'ont laissé depuis qu'il est rentré sur le territoire de la République, aurait dû vous prémunir contre tout sentiment de bienveillance à son égard. Je ne puis assez vous répéter, mon cher Laplume, que vous ne sauriez être trop avare de ces sortes de recommandations. Soyez en garde contre toute espèce de séduction. Si vous vous laissez circonvenir, si vous vous laissez prendre à de beaux dehors, à de grandes protestations, vous courez le danger d'être victime de votre crédulité et de votre bonne foi.»* (2)

En dépit de ses précautions pour bien entourer Laplume, le conseiller et le guider, l'Agent ne récoltera pas le fruit espéré. Toutes ses démarches, certes, ne furent pas vaines. Elles ont permis à Laplume de tenir et l'ont aidé à tourner bien des difficultés. Elles ont renforcé la formation si inconsistante de ce général et enrichi son expérience. Mais l'Agent fut déçu parce qu'il escomptait mieux. Il voulait rompre tous liens entre Laplume et Rigaud, son cauchemar; il désirait les diviser, instiller dans le cœur du Général son ressentiment contre le Chef du Sud. Il y

(1) Lettre du 1er. Prairial an 5 (20 Mai 1797).

(2) Lettre du 29 Prairial an 5 (17 Juin 1797).

parviendrait, peut-être, si l'éloignement ne soustrayait trop souvent Laplume à son influence. Malgré les précautions, les suggestions et les efforts de l'Agent, le commandant de Léogâne garda intact le côté vulnérable de son caractère: il resta un irrésolu.

Désespéré de corriger ce travers et assez clairvoyant pour échapper à toutes illusions, Sonthonax écrira à Toussaint Louverture: *«Je me hâte de vous inviter à donner des ordres pour que cesse tout envoi d'armes et d'autres objets de guerre à Laplume. Le rapport que m'ont fait Mentor et Annecy, et qu'ils vous ont fait, sans doute, à vous-même, sur la situation de l'Ouest, me fait trop mal présumer de la faiblesse de ce Général pour ne pas craindre avec raison que ces mêmes armes tourneraient bientôt contre lui, et, par conséquent, contre nous.»* (1)

Gérard LAURENT

(1) Lettre du 11 Thermidor an 5 (29 Juillet 1797) de Sonthonax au Général en Chef Toussaint Louverture.

Pierre BALMAIN

LA HAUTE COUTURE AMBASSADRICE DE LA FRANCE

I. — LA HAUTE-COUTURE MODERNE SUR MANNEQUINS VIVANTS

A la fin du siècle dernier, Baudelaire écrivait: «*La femme accomplit une espèce de tour de force, il faut qu'elle étonne, qu'elle charme... Elle apparaît magique et surnaturelle.*»

C'est qu'à son époque, venait de surgir une personnalité qu'on a appelée *le père de la Haute-Couture moderne*, Charles-Frédéric Worth. En effet, en 1858, ce jeune employé anglais d'une maison de tissus, fonda la première maison de couture, rue de la Paix. Il avait épousé une demoiselle de magasin qui avait bonne tournure et il faisait des robes sur elle pour montrer aux clientes comment on pouvait employer les tissus...

Sous la neige en robe d'organdi

On sait, par les Mémoires de la Princesse de Metternich, qu'il eut l'idée — à peine avait-il ouvert sa propre maison à Paris — d'envoyer sa jeune femme à l'Ambassade d'Autriche pour soumettre à la Princesse de Metternich des tissus et des modèles et essayer d'avoir sa clientèle.

La jeune Madame Worth arriva, montra ses modèles et dit à la Princesse de choisir ce qu'elle voulait et qu'on lui exécuterait autant de robes qu'elle voudrait au prix qu'elle déciderait elle-même de payer... Worth avait inventé là quelque chose de bien dangereux! Il avait inventé la première cliente à *prix spécial*.

La Princesse de Metternich choisit deux robes... Elle était discrète! Elle décida de payer 300 francs. Elle mit la première robe à la plus prochaine fête des Tuileries. L'Impératrice l'admira et lui demanda l'adresse. Et la Princesse de Metternich dit dans ses mémoires: «*Je donnai l'adresse de Worth, et je savais alors que je payais une robe de Worth 300 francs pour la dernière fois.*»

Le succès de Worth fut énorme, et les prix des robes de Worth devinrent exorbitants!

L'Empereur Napoléon III détestait les crinolines, et pourtant, il aurait dû les aimer puisque Worth avait inventé les crinolines pour cacher les grossesses de l'Impératrice. Cependant, il les aimait si peu qu'il finança, dit-on, une pièce satirique, dans laquelle jouait une certaine Mademoiselle de Laporte, vêtue de crinolines tellement immenses qu'elles en devaient paraître ridicules ! Quel ne fut pas son étonnement quand il apprit le soir de la Première, que Peppa, la camériste de l'Impératrice, avait été demandée dans les coulisses du théâtre pour mesurer les crinolines de Mlle. de Laporte, parce que l'Impératrice en voulait d'exactlyment semblables!

La Maison Worth fut la première à faire des présentations sur mannequins vivants. On les appelait alors des sosies. On choisissait ces mannequins à la ressemblance des principales clientes de la maison, afin que, lorsqu'elles venaient pour choisir leurs robes, elles les voient portées par des jeunes femmes qui leur ressemblaient un peu.

« Maison » ambulante

Dans ce temps-là, les maisons de couture voyageaient et se déplaçaient au grand complet; elles visitaient les cours étrangères, à la Cour de Russie, à la Cour de Roumanie... dans les Balkans. C'était une époque de rayonnement extraordinaire pour la Couture parisienne. Les robes étaient créées à longueur d'année, il n'y avait pas de *saisons* comme maintenant, pas de collections. Les robes, créées tout le temps, étaient en fait vraiment exclusives, puisqu'on faisait une robe chaque fois qu'une femme en avait envie.

Je me plais à imaginer qu'à cette époque, à la fin du siècle dernier, quand les équipages furent remplacés par les chevaux-vapeur, les pièces qui étaient consacrées à l'attente des valets de pied ont été transformées en ces fameux *rayons de lingerie* que toutes les maisons de couture eurent alors, et qui fournis-

saient des trousseaux complets aux jeunes filles. Telle la Maison Paquin, qui s'était fait une énorme réputation dans ce domaine, ou déjà la Maison Lanvin.

Il y eut d'abord la Maison Worth, en 1858. On sait que Worth a réalisé au moment du couronnement d'Edouard VII, toutes les robes des paires de la Cour d'Angleterre, oui, toutes.

La Maison Lafferrière a ouvert en 1869. J'ai connu une vieille dame charmante qui était l'habilleuse de Maurice Escande, à la Comédie-Française. Elle avait l'air d'un mythe. Et je la vois encore tendant à Escande le sabre incrusté de diamants d'Assuerus... impatiente de le voir gagner la scène pour rester seule avec moi, me raconter ses souvenirs de Lafferrière. Seule époque de sa vie qui semblait vraiment l'intéresser.

La Maison Doucet a été fondée en 1870. Jeanne Lanvin a ouvert sa maison en 1886. Elle a commencé par faire des chapeaux. Puis elle habillait sa fille Marie-Blanche de façon ravissante, et toutes les clientes voulaient que leurs enfants soient habillés ensuite par Madame Lanvin. Marie-Blanche racontait beaucoup plus tard, que ça l'avait beaucoup ennuyée d'avoir des robes si jolies! Elles étaient toujours très brodées, très garnies, et elle ne pouvait pas jouer aux Champs-Élysées sans devenir le point de mire de tout le monde, ce qui l'ennuyait à mourir. La Maison Lanvin, encore aujourd'hui, a pour blason une femme tendant les bras à un enfant... Hommage charmant et touchant à ses débuts.

La Maison Paquin a été fondée en 1893. C'est Madame Paquin qui, la première, pensa à montrer des collections à dates et heures fixes, et sur invitations, ce qui donna une sorte de rite qui est encore respecté aujourd'hui.

La Maison Callot Sœurs a été fondée en 1896. Puis, Doeuvillet en 1899, Cheruit en 1901, Drecol en 1905 et Poiret en 1905 également.

Je vais m'arrêter un instant à Poiret, parce qu'il marque un tournant décisif dans la couture, et peut-être aussi une recrudescence de son rayonnement: *«Je jetais dans cette bergerie des*

tons délavés, quelques loups solitaires... Des rouges, verts, violets, bleus de roi firent chanter tout le reste. Je rendis la santé aux couleurs exténuées. » C'est vrai, qu'il inventa les couleurs vives, mais il fit une révolution plus grande, rendant au corps féminin sa forme naturelle.

La Mode, un instant, avait effleuré cette tendance au moment du Directoire, mais très rapidement, le corps s'était trouvé de nouveau enfermé dans des corsets.

Poiret avait une personnalité immense; il sut s'entourer des plus grands artistes: Dufy, Dunoyer de Segonzac... tous étaient de ses amis. C'était un grand musicien: un jour, il refusa d'aller à un essayage de la Baronne de Rotschild, parce qu'il jouait dans un quator à cordes. Il donna des fêtes magnifiques.

Il fut aussi le premier à créer une affaire de parfums. Il avait même une maison de décoration qui s'appelait «Martine» et qui existait encore il n'y a pas si longtemps sur les Champs-Élysées.

Personnellement, je connais à son propos une histoire très touchante. Quand il était arrivé à la fin de sa carrière, déjà vieux, ayant râté beaucoup de choses, ayant recommencé sa carrière plus d'une fois, en 1925, il fut chargé de décorer trois péniches, qu'il appela «Amour», «Délices» et «Orgues» et il demanda à Dufy de peindre des toiles pour les orner. Ce que peu de gens savent, c'est que ces toiles se trouvaient en vente dans la galerie de tableaux Pierre Coll, à Paris, beaucoup plus tard, juste avant la guerre de 1939, et que le garçon chargé de les vendre était Christian Dior. C'est une chose infiniment émouvante que de voir, à travers toutes ces années, le dernier feu d'artifice du grand Paul Poiret.

Avant 1914, d'autres maisons prestigieuses furent ouvertes. Mademoiselle Chanel ouvrit sa maison en 1911. Madame Vionnet ouvrit la sienne en 1912, Jean Patou en 1913. Il y a aussi une maison que tout le monde a oubliée mais dont je me souviens car elle me touche directement, c'est une maison qui s'appelait Lucile, ouverte en 1912 ou 1913, par une Américaine fort élégante, mariée en Angleterre, Lady Duff Gordon. Le modéliste de cette maison était Edward Molyneux. La maison a fermé en 1914, et

C'est donc une position assez extraordinaire, par le fait qu'elle est à la fois mondiale et qu'elle se resserre autour d'une activité presque artisanale. Justement à cause de cela, aucun des slogans, aucune des recettes qui aujourd'hui sont employées pour l'industrie, ne s'applique à notre activité.

Travail à la pièce, travail cher.

Les préoccupations de rendement qui sont courantes dans l'industrie sont basées sur la productivité des ouvriers, sur la standardisation des fabrications, sur la normalisation des matières employées. Tout cela est absolument impensable dans notre métier.

Comment voulez-vous assurer un rendement donné dans la Haute-Couture? Il suffit qu'une cliente soit en retard d'une heure ou deux, ou qu'elle oublie son rendez-vous, pour que l'ouvrière qui travaille à sa robe reste les bras croisés!

Il suffit qu'une Première ne *sente* pas le modèle que le couturier a donné à couper, pour que l'ouvrière qui attend cette robe pour la coudre reste oisive.

Notre activité est faite d'une multitude de temps morts qui coûtent très cher, mais qui sont nécessaires, car justement c'est cela qui donne sa véritable qualité peut-être à notre métier. C'est justement pendant un temps mort que la Première aura l'idée de génie qui lui fera couper la robe en biais, au lieu de la couper en droit fil. Il n'y a aucun élément susceptible d'être normalisé dans cette profession. Voilà pourquoi nous constituons un anachronisme, dans cette vie moderne faite de normalisation, de concentrations, de toutes ces formules qui paraissent des formules miracles!

Il est cependant une de ces formules miracles qui s'applique merveilleusement à la Haute-Couture, c'est l'idée de promotion.

Qu'est-ce que la promotion après tout? C'est le fait que des gens qui veulent vendre quelque chose, mais ne souhaitent pas dépenser une fortune en espaces publicitaires dans la presse ou la radio, cherchent à créer un événement tel que la Presse soit amenée à en parler.

Eh bien, est-ce autre chose, que ces présentations bi-annuelles de la couture, qui attirent un millier de journalistes et que couvre la presse du monde entier? Nous sommes entrés dans l'époque de la grande information; nous avons accès à la page Une de tous les journaux. Et les textes ou les photographies qui sont publiées sur les collections de couture parisiennes, atteignent un nombre énorme de lecteurs.

C'est ainsi que j'ai trouvé auprès d'un Comité qui s'appelle le Comité International de la Rayonne et des Fibres Synthétiques une indication selon laquelle, en 1957, on avait eu l'idée de photographier des modèles de couture parisienne, pour promouvoir les fibres. On avait choisi quarante modèles parmi les collections de quinze couturiers, les photos avaient été adressées à seize pays, dont les Etats-Unis; elles avaient été utilisées par deux cent trois publications, soit un tirage de vingt-neuf millions d'exemplaires et une diffusion totale de quatre-vingt-douze millions de reproductions de modèles parisiens!

Les industries sous-traitantes

La Haute-Couture, laboratoire de mode, sert le succès et la promotion de nombreuses industries et au premier chef l'industrie des textiles qui est notre principal fournisseur et qui nous donne notre plus merveilleux instrument de travail!

Nulle part ailleurs qu'à Paris, dans aucun autre centre de mode, les couturiers ne trouvent l'instrument de travail que représentent les quantités énormes de tissus mis à leur disposition par l'industrie textile française, qui accepte de nous livrer à *condition*, comme on dit dans notre métier, c'est-à-dire de nous livrer sans facture des marchandises qui ne nous seront facturées que si elles sont employées. Ceci représente une aide considérable, qui a sa contre-partie: l'industrie du textile vit du succès de la couture parisienne, elle s'en sert d'ailleurs abondamment, puisque toute sa publicité est faite sur les modèles de la Couture parisienne.

Les industries textiles du monde entier, y compris celles des textiles synthétiques, comme l'énorme compagnie Dupont de

Nemours en Amérique, Bayern en Allemagne, ou les Imperial Chemical Industries en Angleterre, organisations absolument énormes, à taille planétaire, viennent faire leur promotion à Paris. C'est chez nous qu'elles viennent chercher l'appui publicitaire qui leur sert au lancement de leurs fibres.

Nous aidons aussi, naturellement, tous les paruriers, ceux qui font les boutons, les ceintures, les accessoires de lingerie, les dentelles, les sacs, les chaussures, les bas... les produits de beauté également, les parfums, les coiffeurs!

En effet, les couturiers utilisent des boutons, mais pas n'importe quels boutons; ils utilisent des boutons faits pour eux, par des artisans qui les inventent pour eux seuls sur leurs directives. Ils servent ainsi d'inspirateurs, ces couturiers, à toute une industrie qui, à son tour, fournit le monde entier.

Les brodeurs, dont on parle rarement, sont à Paris les plus raffinés du monde; pourquoi? Parce qu'ils travaillent en accord étroit avec les couturiers qui savent qu'une broderie ne doit pas être simplement employée comme un tissu, qu'elle doit être inscrite dans la construction même de la robe, et qu'elle n'est valable que si elle est réalisée après essayage de la robe, sur le mannequin qui doit la porter, ou sur la femme qui la portera, et doit épouser si étroitement la forme de cette robe qu'elle semblera née avec elle. Et c'est toute la différence entre une robe faite à Paris et une robe brodée ailleurs.

La griffe française.

La notoriété acquise par les couturiers parisiens les a amenés à exploiter leur griffe dans de nombreux champs parallèles et à mettre à la disposition d'un beaucoup plus grand nombre de femmes leurs articles. Voilà ce qui fait que les couturiers, petit à petit, et toujours en plus grand nombre, ont créé des collections d'écharpes, de tricots, d'accessoires qui sont vendus sous leur griffe et sous licence dans le monde entier, augmentant ainsi les ressources d'une industrie qui a beaucoup de difficultés à survivre, en face d'un monde complètement automatisé.

Songez que, dans un vêtement de Haute Couture, les salaires interviennent à peu près pour 33%, les charges sociales pour 17%, les charges fiscales pour 14%, le tissu lui-même intervenant pour un fort pourcentage, le bénéfice d'une opération strictement Couture est inférieur à 5%. Il faut une foi immense, à un couturier, pour risquer les sommes considérables que supposent les collections bi-annuelles, en se contentant simplement d'un éventuel bénéfice de 5% ou de moins encore.

Peu après la guerre, la Couture, encore convalescente des énormes difficultés de l'occupation, avait besoin d'un coup d'éclat. Daniel Gorin, aidé par Paul Caldaguès, eut l'idée de créer le *Théâtre de la Mode*. De petites poupées de 50 cm., toutes habillées par les plus grandes maisons de Paris, furent envoyées à Londres, au Danemark, puis à New-York, où elles devaient rencontrer partout un succès absolument extraordinaire. Pour le Théâtre de la Mode, les joailliers parisiens ont réalisé des bijoux miniaturisés que les poupées portaient avec les robes des couturiers, et ceci suscita en Amérique, par exemple, un tel intérêt dans le public que les bijoux véritables, qui avaient subi là-bas une sorte d'éclipse parce que les bijoux de fantaisie étaient très prisés, ont repris une certaine importance dans la vie des Américains, et que la Compagnie de Beers, qui négocie tous les diamants du monde, a jugé bon d'entretenir à Paris, depuis ce moment-là, un représentant permanent pour assurer une liaison avec la Haute-Couture.

N'oublions pas non plus que la Haute-Couture fait bonne figure dans les Expositions à l'étranger. Dans ces Expositions, la France montre tous les aspects prestigieux de son génie: elle envoie des machines-outils merveilleuses, elle montre des réalisations industrielles énormes... Mais une locomotive, ça ne sourit pas !

Pierre BALMAIN

Roger GAILLARD

QUATRE ARTISTES ET LEURS VISAGES

Elles ne sont pas rassemblées parce qu'elles sont femmes. La communauté des sexes en l'occurrence ne fait rien à l'affaire. Naudé, Gardère, Manuel, Melby, ce sont quatre noms, quatre tempéraments, quatre façons de voir le monde, et s'il existe une sensibilité proprement féminine (ce dont au niveau artistique, je doute fort) on ne la voit point apparaître en tant que forme définie, à travers la riche diversité des œuvres qui nous sont présentées. Disons donc: quatre artistes exposent à l'Institut Français. Tout simplement. Et oublions qu'elles portent robes et talons hauts.

Jennifer Melby, venue s'agréger au groupe initial présente à notre attention des lithographies en noir et en couleur. Les moins figuratives nous ont paru les plus réussies. Volumes paisibles, traits gracieux, taches d'ombres sur fond blanc, les créations de Melby ne sont pas seulement décoratives; elles disent le mystère, la retenue, en même temps que l'acuité d'une tension intérieure.

La lumière est tout d'or dans les tableaux de Michèle Manuel. Ses effets de jaune diffusent une clareté caressante dans tel de ces paysages où les maisonnettes sont groupées au bord de la mer. Si transparente est cette dernière qu'on doute que cette pâleur lui appartienne. Une lagune peut-être... Le jaune encore dans une admirable nature morte. La lumière doit entrer à droite par une fenêtre qu'on ne voit pas. A la quasi horizontalité des ombres, on devine que le soleil est déjà bas. Heure douce où tout ce qu'on voit vire au blond. Le jeu de la lumière et de l'ombre se transforme en un flot doré qui glisse, coule, avec des teintes différentes. Des chaises de paille dressent le haut de leur dossier et celle du milieu, placée en contre-jour, fait, avec le jaune encore, étinceler ses contours.

Toujours de Manuel, des bateaux qui reflètent dans l'eau leurs voilures. La géométrisation, pourtant recherchée, est noyée dans la sensualité de la lumière déclinante. Cet or paisible qu'on entend comme un chant.

La simplicité et la netteté de la composition sautent aux yeux dans quelques dessins exposés. Spécialement avec ces gamins jouant aux billes. Les enfants accroupis sont disposés en arc et les volumes vigoureusement marqués. Relief qui se retrouve même dans certaines pein-

tures aux teintes pourtant très proches, effleurant parfois la monochromie.

Marie-José Gardère explore l'espace.

Sphères tournantes, cieux profonds, silence, palpitation inaudible de la vie, profondeur, paix et ténèbres. L'astre bleu et blanc pivote; c'est un disque et c'est une spirale; tout autour l'abîme nocturne et froid.

Puis en prenant de la distance, on voit des gerbes de rayons noirs se croiser; sur le fond bleu, par contraste, ils paraissent fulgurants. Et voici des éclatements embrasés, des tournoiements de bulles énormes, des particules giclantes. Le ciel n'est pourtant pas vide. Il évoque parfois le *Chemin de Damas*. Sous un grand porche, un blanc éclatant, une dureté de glace, et tout le bleu qui afflue vers cette ouverture derrière laquelle quelqu'un attend, guette, dans une incandescence indicible. Quelqu'un.

Changement de technique, voici des gravures. Nus allongés, avec des raccourcis vigoureux. Nouveaux procédés: la terre cuite: un voilier aux formes aiguës et un *Végétal* fait de rondeurs; deux extrêmes dans le traitement des volumes — et deux réussites.

L'abstrait spatial de Gardère n'est pas l'épure du physicien, ni l'univers en *technicolor* du cosmonaute. C'est une imagination tenue en bride, une sensibilité élargissant son registre, et une pensée enfin appliquant passionnément sa capacité interrogeante...

Andrée Georges Naudé, c'est l'équilibre assumé, la plénitude. C'est la maîtrise.

Ses toiles parlent du monde des choses. Stabilité, permanence, repos, impavidité. Cafetières de terre cuite, bouilloires. Ces objets se présentent pour eux-mêmes et le peintre nous les donne à voir avec un parti-pris d'impassibilité. Reflets des formes éternelles, ils ont en soi leur beauté.

Cette apparente froideur objective se retrouve dans la deuxième série de tableaux. Ceux où les hommes nous sont présentés.

L'impression est indiscutablement pathétique, contrastant de façon frappante avec l'attitude de détachement observée par le peintre. Ces êtres humains n'ont rien qui indique leur sexe, leur âge, leur caractère. De longues robes raides leur tombent jusqu'au pieds; on ne voit ni leurs jambes ni leurs bras. Seule la tête surgit. Opaque. Visages sans sourire, sans regard. La nuit. Dans leurs enveloppes rigides, quoique pressés les uns contre les autres, ces hommes ne se regardent pas. Misère, détresse, abattement et, finalement incommunicabilité. Peut-être qu'existe une possibilité d'évasion, un *ailleurs* où la joie flamberait ?

où son partage pourrait nous être offert? Mais des cloisons épaisses nous séparent. Et puis de l'autre côté du mur (l'artiste nous le montre sans ménagement), les autres éprouvent tout aussi durement leur écrasement.

Absurdité donc de la condition d'homme. Mais un autre absolu peut nous être proposé. Hors de l'humain. Voici une *Initiation* : des femmes assises reçoivent les salutations rituelles de serviteurs fervents. Les têtes s'inclinent devant la prêtresse du premier plan : une large robe blanche.

Dépassement identique avec les *Bonzes*. On les vénère aussi, Fidèles et pontifes portant l'auréole autour de la tête. Fraternité possible au niveau du sacré?

Ces figures sont traitées avec une extrême sobriété d'expression, les gris, les beiges, le noir provoquent la sensation d'étouffement dans la description tragique de la condition d'homme. Ces mêmes teintes, avec en plus un léger dynamisme des personnages, parviennent, dans les tableaux du renoncement paisible, à faire circuler, dans ce monde où nous sommes *jetés là*, un léger souffle d'espérance.

Avec les très bonnes lithogravures qu'elle expose, Naudé nous fait passer dans l'univers du mouvement. Les intelligentes, sobres et pourtant ardentes gravures... Deux *crucifixions* montrent un dieu tondu, dansant presque sur l'arbre, et à ses pieds, une mère brisée par la douleur. Une gravure sur lino porte précisément pour titre *Mouvement*; des hommes, des femmes s'enchevêtrent, et c'est la joie d'une danse fraternelle.

Quatre artistes qui ne se sont pas rassemblées parce qu'elles sont femmes, car la ressemblance est ailleurs.

A l'intérieur.

Méditation, patience, culture, et volonté de sortir des sentiers battus.

Est-ce déjà le vent du large?

Roger GAILLARD

BIOGRAPHIES

Jennifer F. MELBY

Née à Berne (Suisse)

B. F. A. — Beaver College, Glenside, Pennsylvania — 1967.

M. F. A. — Pratt Institute, Brooklyn, New York - 1969.

Expositions :

- 1967 — Ocean City, New Jersey
1967 — Beaver College, Glenside, Pennsylvania
1969 — Pratt Institute, Brooklyn, New York
1969 — Arts & Crafts Center, New York, N. Y.

Marie-José GARDERE

Née à Port-au-Prince, Haïtienne.

Education Artistique :

Le Centre d'Art à Port-au-Prince de 1945 à 1948, et en 1960 Ottawa, Canada, Professeurs Henry Masson et Robert Hydman.

Mediums employés: Fusain, pastel et tempora.

Expositions :

- «Les Femmes Peintres» — Institut Français d'Haïti — Février 1963
«Group Show» — Le Centre d'Art, Port-au-Prince — Mai 1964
«Les Femmes Peintres» — Institut Français d'Haïti — Mai 1965
«One-Man Show» — Galerie «L'Art Français, à Montréal, Canada
Septembre 1965.
Les Femmes de la Galerie «L'Art Français» — Montreal, Canada
Septembre 1966.
«Les Femmes Peintres» — Institut Français d'Haïti — Mai 1967.
Biennale Sao Paulo — Sao Paulo, Brésil — 1967.
«Group Show» — Santo Domingo, République Dominicaine, 1968.
Biennale Barcelone — Barcelone, Espagne — 1967.
«Biennale de la Gravure» — Santiago de Chili — 1968.

Distinction :

2ème. Prix Salon Esso 1965 — Port-au-Prince, Haïti.

Andrée Georges NAUDE

Française, née belge

Education Artistique :

Académie de la Grande Chaumière
Académie Julian
Académie Scandinave

Académie Lhoté
Atelier de sculpture Henry Arnold
Art Student's League (avec Will Barnet).

Expositions :

Salon d'automne
Salon des Tuleries

Diverses expositions avec le Groupe de Peintres du Grand Morin

Participe à la création du Centre d'art ((Port-au-Prince)

Participe à toutes les expositions «Femmes-Peintres» organisées par
l'Institut Français d'Haïti

Biennale de Sao-Paulo

« Biennale de la Gravure » — Santiago du Chili.

La biographie de Mme. Michèle Manuel ne nous étant pas parvenue
en temps voulu, nous la publierons dans un prochain numéro de CON-
JONCTION.

Bonnes Feuilles

En bonnes feuilles, **CONJUNCTION** propose trois textes :

— Le second de ces textes se conjugue au présent, extrait d'un ouvrage sur l'Amour que prépare M. Ghislain Gouraige. Qu'il soit ici remercié de son attention et sache combien **CONJUNCTION** souhaite recevoir d'autres extraits de ce livre... ou d'un autre...

— Le troisième, dû à la patience et la passion de Maurice Lubin, se conjugue au passé et est tiré du livre d'Anténor Firmin « *La France et Haïti* ». Ces pages reproduites ici concernent l'organisation administrative et économique d'Haïti. Le passé ? Voici un texte singulièrement actuel.

— Et le premier texte ? Celui-ci devrait se conjuguer au futur... Car, Léon Laleau, il n'est pas possible qu'après ce beau « *Finale* » qu'un jour vous m'avez remis d'un geste bourru (« *Je souhaite que mon dernier poème soit publié dans CONJUNCTION* »), il n'y ait que le silence !

J'aurai plaisir à publier d'autres « *Finale* ».

M. S.

FINALE

(A mes amis les Chers Frères Raphaël et Lucien-Jh)

*Me voici maintenant vers la fin de mon âge
Que j'ai vécu sans amertume et sans sursaut
J'ai provoqué, le long de ce pèlerinage
Le rictus de l'Envie et la hargne du sot
Sans qu'ils aient pu jamais alentir mon passage:
Un pardon qui sourit leur a seul fait écho.
Le succès m'est échu, par moments, en partage
Mais je l'ai, chaque fois, classé comme un cadeau,
Et, plaçant le mérite alors hors de propos,
J'en ai fait au hasard un légitime hommage;
Même en ces temps où la souffrance en son étau
Martyrisait ma chair comme au plus vil otage.
Je n'ai, mon Dieu, mené contre Vous nul assaut,
Ni d'injustes crachats souillé Votre visage.
J'ai toujours accepté, sans que je dise mot,
Les diktats du Destin aussi secret qu'un mage.
J'ai placé la Beauté sous un juste éclairage
Et, de mes mains, entr'ouvert, pour tous, son manteau.
J'ai situé le livre avant l'or et, si beau
Qu'il fût, l'esprit du clerc après le cœur du sage.
J'ai respecté la tombe, honoré le berceau,
Accueilli l'amitié d'un œil qui l'encourage
Et le pauvre, tel qu'un envoyé du Très-Haut.
J'ai préservé le Vrai du Rire et de l'Outrage
Et n'ai pas mis la lumière sous le boisseau
Ni conduit mon amour et la Muse au ruisseau.
Heureux d'avoir vécu, Seigneur, dans Votre Ombrage,
Me voici, sans remords, au terme de mon âge.*

Décembre 1969
Léon LALEAU

Ghislain GOURAIGE
Professeur à l'Université d'Albany.

UNE REVOLUTION DE L'AMOUR⁽¹⁾

L'amour courtois, s'oppose au mariage et s'épanouit dans l'adultère. La règle n'est pas formelle, et n'exige pas un amour coupable, et elle est assez explicite pour être interprétée sinon comme une injonction aux femmes mariées, du moins comme une autorisation. *Le prétexte du mariage n'est pas une excuse à l'amour.* De plus, il n'est fait mention nulle part de l'amour dans le mariage, considéré sans doute comme improbable. Il s'agit de l'amour hors du mariage, transcendant ainsi les liens conjugaux et les obligations qui les consacrent.

De toutes les violences de l'amour courtois, celle-là est peut-être la plus évidente. Fondamentalement le mariage est une cérémonie de nature religieuse par laquelle les conjoints conviennent d'accepter et de respecter un certain nombre d'obligations, en particulier le devoir de fidélité que depuis l'antiquité les mœurs ont imposé à la femme. C'est une obligation essentielle fondée en raison pour assurer la légitimité de la naissance et partant la continuité du culte domestique. C'est au point que la femme adultère était passible de la peine capitale. En ce XIIe siècle même, l'exemple de Louis VII répudiant Aliénor d'Aquitaine pour le motif qu'il n'était pas sûr de la progéniture qui naîtrait d'elle, montre toute la force de l'argument aux yeux des contemporains et des évêques qui, à l'insu du pape, ont accordé l'annulation.

Il n'y a nulle part dans l'amour courtois l'apologie de l'adultère, qui peut être admis comme un *accident*. Mais les faits parlent, et les exemples partent de haut. Les grandes dames qui rendaient les jugements dans les cours d'amour et qui recevaient les hommages parfois équivoques des troubadours, étaient mariées. Aucune ne semblait faire de cet empêchement un obstacle infranchissable. Au contraire, acceptant pour certaine l'absence

(1) Extrait d'un ouvrage à paraître.

de l'amour dans le mariage, elles encourageaient les conjoints à porter leurs soins et leurs affections ailleurs.

Sans doute on peut toujours avancer, comme la fait Pierre Belperron, que ce n'était là qu'un jeu, et que l'indifférence des maris en un temps de sévérité à l'égard de l'adultère prouve que l'amour était resté au stade d'un divertissement. Mais pour cela il faudrait admettre que l'amour courtois était un amour platonique, ce qui n'était pas le cas. De plus la sérénité des maris — si elle peut prouver quoi que ce soit — ne suffit pas à détruire le lien qu'il y a entre l'amour courtois et l'adultère, puisqu'il est spécifié que le mariage n'est pas *une excuse contre l'amour*. En poussant la constatation plus avant, on peut observer que l'amour courtois contredit le mariage dans son essence et sa justification. Considéré sous son aspect de contrat individuel, le mariage est l'affirmation d'un choix qui ne peut être qu'unique sous peine d'introduire une ambiguïté dans la notion de légitimité des naissances sur laquelle repose la loi. Moralement aussi, il implique la sincérité d'un serment qu'un personnage religieux se charge de recueillir. Or l'adultère, qui dans l'amour courtois se superpose au mariage, en compromet l'esprit. Tant il est vrai que la morale courtoise n'est en conformité ni avec la morale religieuse, ni avec la morale sociale. Et c'est là qu'apparaît l'aspect révolutionnaire de l'amour courtois. Il ne s'identifie à aucune norme traditionnelle: il s'affirme dans son originalité, se suffisant à lui-même et trouvant dans son autonomie les éléments de sa propre définition.

Quant à l'adultère, il est difficile d'assurer qu'il a toujours été consommé. Les mœurs relâchées du XIIe siècle ne sont pas une indication suffisante. Nous avons déjà cité le poème de Bernard de Ventadour où il se vante d'avoir obtenu les faveurs d'Aliénor. Mais connaissant les générosités de la dame il serait abusif de partir de son exemple pour tirer une vérité générale. D'autres épouses l'ont sans doute imitée, mais l'histoire n'en a pas tenu registre.

Pourtant si l'on en juge selon les modèles proposés par l'amour courtois aucune équivoque n'est possible. Iseut, malgré l'excuse du philtre, est la plus célèbre illustration de l'adultère

consommé. Elle place Brangien dans le lit du roi, usant ainsi d'un subterfuge pour cacher ses récents débordements avec Tristan. Les barons félons, le nain Forcin, essaieront de dessiller les yeux du roi, mais son aveuglement encouragera les amants à se retrouver et à engager le dialogue le plus délicieux qu'ait inspiré l'amour.

«—Ami, ferme tes bras et accole-moi si étroitement que, dans cet embrassement, nos deux cœurs se rompent et nos âmes s'en aillent! Emmène-moi au pays fortuné dont tu parlais jadis: au pays dont nul ne retourne, où des musiciens insignes chantent des chants sans fin. Emmène-moi!

«—Oui je t'emmènerai au pays fortuné des Vivants. Le temps approche; n'avons-nous pas bu toute misère et toute joie? Le temps approche; quand il sera tout accompli, si je t'appelle, Iseut, viendras-tu?

«—Ami, appelle-moi, tu le sais que je viendrai!

«—Amie que Dieu t'en récompense.»

Une constatation importante cependant et qui éclaire d'un jour lumineux le contenu de l'amour courtois. Iseut n'a pas librement choisi son époux. Elle a été conduite en Cornouailles à la suite d'une ruse de Tristan, et elle en était à la fois confuse et angoissée. Le mariage consacrait ainsi les droits de son mari, mais n'abolissait aucun des siens. Son apport dans le mariage était la soumission aux prérogatives de l'époux. Elle demeurait cependant libre de disposer d'elle-même.

Ce que nous présentons ici comme un plaidoyer était vécu par Iseut avec une assurance tranquille. Elle se libérait des contraintes du mariage par l'amour. Et l'adultère trouvait dans cette circonstance non seulement une justification, mais encore sa légitimité. Aucun remords ne tourmentait Iseut qui n'avait pas d'autre souci que de se cacher du roi, et de sauver son amour. La mort même des deux amants établit la hiérarchie des nécessités de l'amour sur les obligations du mariage. La littérature courtoise après tout, n'est pas une discussion: elle établit la preuve par l'évidence. Deux univers, parfois davantage, sont mis en présence, qui sans s'opposer dans les mots, assument des

formes de vérité différentes. L'accentuation du thème préféré en l'occurrence l'amour, établit la contradiction, et par son triomphe conduit l'esprit vers les réflexions souhaitées. Chrétien de Troyes est le maître de cet art délicat où à travers la confrontation de deux mondes contradictoires irradia la signification de l'œuvre.

Marie de France a fait son profit de cette leçon. De ses nombreux lais, les plus chargés de sens sont ceux où elle accentue la disparité des conditions dans le mariage et consacre la libération de la femme mariée par l'amour. L'histoire est la même dans quatre lais au moins avec en tout trois personnages: le mari, en général jaloux, méchant, brutal. Puis la femme qu'il enferme dans un donjon ; et enfin l'amoureux que la dame, qui est à la fois jolie et romanesque, finit par découvrir.

Ces lais de Marie de France opposent également deux mondes bien distincts. Le monde du mariage où se situent la terreur, le désespoir, et celui de l'amour, où deux êtres dignes l'un de l'autre par leur beauté, leur éducation, communient dans l'adultère. L'amour longtemps désiré, est reçu avec soulagement par la dame, sans trouble, ni culpabilité. Il est d'ailleurs chez Marie un exutoire légitime, la récompense accordée aux femmes sur lesquelles les maris exercent des droits que leur garantit la loi. Aucune d'elles n'a été mariée selon ses goûts. Dans le meilleur des cas, comme dans le lai intitulé *Milon* le père de la dame l'a promise au *baron du pays*. Résultat: la dame n'a jamais cessé de penser à Milon; le fils de ce dernier, après avoir fait le serment de tuer son beau-père (mort heureusement dans l'intervalle) donne son père à sa mère. « *Dès lors ils vécurent, conclut Marie, nuit et jour en grand bien et en grande douceur.* »

L'adultère n'est pas toujours consommé. Dans le lai du *Laustic*, les amoureux s'adonnent à l'amour *de tout cœur*, mais seulement *par paroles et par regards*. Le simple cadeau de la dame suffit au soupirant. Il en est d'ailleurs de même de *Lancelot* qui ne souhaitait au début qu'un regard de la reine *Guenièvre*. Mais la communion de pensée des amoureux, leur connivence en disent assez sur leurs états d'âme ; et de toutes façons, sont une manière suffisante de nier les prescriptions du mariage.

Cet adultère moral conduit à une fausse interprétation de l'amour courtois qui est souvent retenu comme un sentiment platonique. Nous verrons qu'il n'en était rien. Mais plus encore, il nous semble à l'heure actuelle être anodin en regard du despotisme des maris. L'esprit moderne est tenté d'excuser ces dérogations à la foi conjugale, et de les considérer comme une conséquence du mariage forcé. Telle femme mariée contre son gré, paraît avoir le droit d'engager son cœur ailleurs. Or sans compter qu'une telle attitude de pensée est une conquête du XIIe siècle, il faut retenir que le moyen-âge n'a pas connu une autre sorte de mariage, tout au moins dans la société aristocratique. Tous les mariages étaient contraints, c'est-à-dire réalisés sans le consentement de la femme. De sorte que le mariage imposé qui nous paraît aujourd'hui être l'exception était la règle au XIIe siècle. Cette distinction entre mariage contraint et choix conscient ne peut pas être tirée de la réalité du moyen-âge pour servir de terme de comparaison. L'amour courtois s'opposait ainsi, non à une pratique exceptionnelle, mais au mariage proprement dit; et l'adultère qui en est le corollaire achevait de le ruiner dans son principe même.

Cette nouvelle violence de l'amour courtois, ajoutée aux autres, confirme son inspiration féminine. Dans le bilan de la courtoisie, l'élément positif est la dame dont le culte abolit chez l'amant tout autre souci. La dame, ses désirs et ses soins conditionnent le nouveau maintien du chevalier d'amour. C'est à son profit qu'est conçue l'opération amoureuse. De plus, dans ses dénégations et ses révoltes, l'amour courtois consacre une attitude féminine en face d'une société essentiellement masculine et dont est exclue la femme. La chevalerie, avec ses rites, ses conventions guerrières, ses joutes, et se fondant sur la force physique, était un club fermé, à l'usage des *privilégiés* de la nature. Elle était l'expression d'un culte de l'homme consacré depuis des millénaires et propre à exalter des vertus mâles. L'homme assumant seul depuis toujours les obligations dont dépend la survie de l'espèce, a envisagé deux conditions à sa durée: la reproduction et la conquête. Dans l'un et l'autre cas, il affirmait sa force et éprouvait l'orgueil de subjuguier. La société du moyen

âge, malgré les atténuations du christianisme, assurait à travers la chevalerie la vitalité de l'esprit de violence que l'Église a orienté vers les Croisades. La guerre était une spécialité d'homme, de même que la chasse, de même que l'exercice du pouvoir depuis la loi salique. On conçoit que la femme n'ait éprouvé aucune impatience particulière à conserver un ordre social en marge duquel elle était si évidemment maintenue.

Consciente ou non, la protestation de la femme éclate à travers l'amour courtois qui se présente avec toutes les caractéristiques d'une véritable révolution. Placé dans la perspective et de ce qu'il apporte et de ce qu'il détruit l'amour du XIIe siècle est chargé d'une brutalité rare dans les révolutions qui ont suivi et qui ont également réussi. Il remet en question non seulement la structure de la communauté occidentale dans sa conception de suprématie mâle, mais encore le fondement de la société dans les sacrements et les traditions qui la conditionnent. Plus qu'égalitaire parfois, il préconise le renversement des valeurs humaines au profit de la femme dont il vante la nature et embellit l'image. Son originalité vient de ce qu'il assume la créature entière, en lui assurant des règles de vie et une morale. Il est à la fois un art de vivre, une passion et la condition même du bonheur. En ce sens, il ressemble peu à l'amour préconisé par Ovide et qui est un simple code de séduction. Pour Ovide la conquête est une fin. Dans l'amour courtois au contraire, conquérir est une étape qui suppose le perfectionnement préalable de l'amant, et réclame la soumission à l'amour seul, à ses règles, à son éthique.

Ghislain GOURAIGE

Anténor FIRMIN

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET ECONOMIQUE D'HAÏTI (1)

Le système administratif d'Haïti est plus ou moins calqué sur l'administration française. La base en est la division du territoire en de grandes circonscriptions militaires, judiciaires et financières. L'agrégat élémentaire et constitutif de la vie politique est la commune, comprenant un centre d'administration agissant dans l'Etat, ayant cependant des intérêts sinon distincts mais particuliers. La commune s'administre sous le contrôle plus ou moins étendu du gouvernement central; elle est représentée, comme unité parlementaire, dans la chambre des députés, qui est le pivot du Corps législatif.

Une ou plusieurs communes forment un arrondissement. Les arrondissements sont tantôt politiques et militaires, tantôt financiers ou judiciaires. A la tête de chaque arrondissement, qui forme toujours un collège électoral, il y a, — au point de vue militaire, — un général qui le commande; à la tête de chaque arrondissement judiciaire, il y a un doyen ou président du tribunal civil, représentant la magistrature assise et un commissaire du gouvernement, représentant la magistrature debout; à la tête de chaque arrondissement financier, il y a un administrateur principal des finances.

En Haïti, le système des impôts est des plus simples, je dirai même des plus élémentaires. Il se divise comme en France, en Contributions directes et Contributions indirectes. La première catégorie comprend les droits d'enregistrement, de timbre et des greffes recouvrés par l'Etat, les droits de patente et d'impôt locatif recouvrés localement au bénéfice des communes. L'impôt personnel est prélevé par tête d'habitant pour la construction et l'entretien des routes nationales: il est facultativement payé en espèces ou par prestation en nature. La deuxième catégorie

(1) Extrait de « La France et Haïti » Paris 1901 pp. 25 à 35.

(contributions indirectes) comprend seulement les droits de douane, à l'importation et à l'exportation.

Les entrées sont effectuées au moyen d'ordonnances de recettes émises par les administrateurs des finances, sur les bordereaux présentés par les directeurs de douane ou les décomptes des préposés d'administration, des greffiers des tribunaux et des directeurs de l'enregistrement, qui sont en même temps les conservateurs des hypothèques. Les sorties sont effectuées par l'émission d'ordonnances de dépenses faite par les mêmes administrateurs, sur l'ordre du ministre dont relève la dépense à faire. On n'y connaît pas les ordonnateurs délégués.

La comptabilité de chaque arrondissement financier, tenue en partie double, est expédiée tant au ministre des finances qu'à la Chambre des Comptes de la République, pour aboutir, chaque année, — sous la forme de rapports ou de comptes généraux, — aux chambres législatives, qui exercent le haut contrôle parlementaire, donnent décharge aux ministres responsables ou les mettent en accusation, s'il y a lieu.

Cette organisation administrative, tout élémentaire qu'elle est, a suffi pour assurer le développement de la société haïtienne, pour y protéger l'ordre et le travail, pour y favoriser enfin le commerce tant intérieur qu'extérieur.

Le travail national d'Haïti se renferme presque exclusivement dans l'agriculture et les industries agricoles. En effet le régime colonial avait peu préparé le pays à la pratique de l'industrie manufacturière. Sous l'empire du pacte colonial, la métropole seule fabriquait, tandis que les colonies ne travaillaient que pour lui procurer les matières premières, ne pouvant s'approvisionner de produits manufacturés que chez elle. L'agriculture, elle-même, renfermée dans des procédés surannés, n'a jamais pris, sous les colons, le développement de la culture intensive. C'est un fait curieux, que la charrue, dont l'invention se perd dans la nuit des temps, au point que la mythologie en fait honneur à Triptolème (nom grec qui semble signifier laboureur), n'a jamais été appliquée à l'agriculture de St. Domingue, de sorte qu'on en ignore généralement l'usage en Haïti, dans la routine caractéristique des populations rurales.

Eh bien, malgré ce manque d'outillage qui laisse à la force humaine seule les travaux du labourage, du sarclage, des semailles, de la cueillette et de la préparation des grains, le cultivateur haïtien qui est, pour ainsi dire, la providence de mon pays, s'épuise en efforts surhumains et se montre aussi laborieux qu'on puisse l'attendre d'une population rurale, tourmentée par des agitations périodiques, c'est-à-dire exposée à une insécurité continuelle, qui est le pire ennemi du travail agricole. La culture des vivres du pays, de la canne à sucre, du café, du cacao, du coton, des légumes, des plantes potagères, l'exploitation des essences forestières, telles que le campêche, l'acajou et le gaiac, voilà ce qui fait la principale partie des travaux agricoles d'Haïti.

Vous connaissez l'importance de ces produits. Le café et le chocolat sont devenus des articles indispensables à l'alimentation européenne, qui en fait chaque jour une consommation plus grande, à mesure que se développe le bien-être des classes profondes, des nouvelles couches que saluait Gambetta. Le coton, de jour en jour plus demandé, malgré l'augmentation constante de la production des Etats-Unis, fournit la matière première à des milliers de fabriques manufacturières. Le bois de campêche pouvant recevoir le plus beau poli lorsqu'il a atteint toute sa maturité, s'emploie merveilleusement dans les ouvrages de marqueterie; mais c'est surtout sa belle teinture que l'industrie recherche pour la fabrication des tissus colorés soit en rouge, soit en bleu et, malheureusement aussi, pour la frelatation du vin populaire, si gaïement chanté sous le nom de *petit bleu*, qui vous met la tête en feu, qui vous ravigote.

Quant à l'industrie manufacturière, elle est encore dans un état absolument rudimentaire en Haïti. Les capitaux qui pourraient y être employés préfèrent se jeter dans le commerce, où les gros bénéfices sont souvent contrebalancés par des faillites ruineuses, mais qui exige moins de soins, moins d'ordre, moins d'esprit de suite et surtout, qui peut se passer d'une organisation délicate, difficile à manier. Il n'y a donc aucune grande fabrique en Haïti⁽¹⁾; les métiers y sont exercés à l'état d'isolement. On y

(1) Depuis cette époque, un grand changement a été constaté. Des industries ont été installées pour fabriquer des tissus, du sucre, de la farine, de l'huile, du savon, etc.

trouve des tailleurs, des cordonniers, des selliers, des armuriers etc.; cependant, ils travaillent tous pour une clientèle déterminée, sur commande et, conséquemment, sur une échelle restreinte, qui ne comporte guère une légion d'ouvriers plus ou moins sûrs de travailler, n'attendant pas la demande, mais la devançant, à l'aide de capitaux pouvant s'immobiliser assez longtemps pour voir venir les chalands.

Cette absence de l'industrie manufacturière en Haïti fait l'objet du plus terrible problème qu'ont à résoudre les hommes d'Etat de la génération actuelle. Les populations des villes, lorsque l'industrie n'y est point organisée, deviennent la source de mille embarras politiques. Chaque jour voit grandir le nombre des citoyens qui, ne pouvant utiliser leur activité dans un travail rémunérateur et facilement mis à leur portée, sont fatalement amenés à se jeter dans les intrigues politiques, dans les conspirations, même au risque de leur vie, afin d'arriver à une fonction. L'Etat, pas plus en Haïti qu'ailleurs, ne peut jamais disposer d'assez de places, pour contenter tous les désirs et assouvir toutes les ambitions. De là une lutte sans fin, des compétitions ardentes qui entraînent, tôt ou tard, les insurrections armées, les échauffourées meurtrières, en un mot, la guerre civile, où toutes les forces nationales se gaspillent à notre honte et à notre désespoir.

Pour sortir de cet état périlleux, il faudrait organiser même un embryon d'industrie manufacturière dans nos villes et dans les centres importants de l'intérieur. Mais une telle création exige impérieusement la coopération d'éléments étrangers, plus avancés en civilisation que la moyenne nationale. D'où la nécessité de l'immigration, d'une immigration sérieuse apportant en Haïti le capital matériel et intellectuel, indispensable au développement de toute industrie, c'est-à-dire l'argent et le savoir faire. Cette immigration telle que je la dépeins ici, serait profitable, fructueuse pour les immigrants et pour le pays, qui est tout prêt à leur tendre les bras et à les recevoir comme des régénérateurs.

D'où pourraient mieux sortir ces immigrants que de la France ? qui parle la même langue que Haïti et qui, par cela

seul, doit mieux la connaître ou, au moins, est mieux placée pour la comprendre, la pénétrer ? Mais les Français qui émigrent avec leurs industries et leurs capitaux vers la République Argentine, ne vont en Haïti qu'en petit nombre et pour faire le commerce. Il semble que, malgré la différence de la langue et de non moins grandes difficultés d'acclimatement, ils aiment mieux les bords du Parana que ceux de l'Artibonite, où leurs pères ont pourtant prospéré, au point même d'en étonner la mère-patrie. Est-ce la question de race qui a pu créer un fait aussi bizarre ? Je ne veux pas le croire, je ne peux pas le croire, lorsque je vois tant d'hommes, ayant le sang africain dans les veines jouir en France même de la plus cordiale sympathie.

Je préfère attribuer ce fait à une prévention qu'il est bon de détruire. Cette prévention a une double cause, historique et juridique, si je puis ainsi m'exprimer. Premièrement, quand on parle actuellement de la République d'Haïti, on ne se rend pas suffisamment compte qu'il ne s'agit plus d'une horde d'esclaves, à peine tirés de leurs chaînes, ayant encore le cœur ulcéré au souvenir récent des tortures endurées. Cet état d'esprit qui exagérât la vérité, mais qui était logique dans la pensée des anciens colons, fraîchement dépossédés de leur bétail humain, n'est absolument plus soutenable après quatre générations. C'est le devoir de tout homme de cœur, à quelque race qu'il appartienne, qu'il soit haïtien ou français, anglais ou espagnol, de faire là-dessus la plus grande lumière, afin de rappeler les uns et les autres aux sentiments d'amour de justice et de confraternité, qui sont peut-être, sans qu'on y pense, le plus beau fleuron que le dix-neuvième siècle aura ajouté à la couronne de la civilisation.

L'autre cause qui a créé la prévention des Européens contre la République d'Haïti, ce sont les prévisions constitutionnelles qui semblaient fermer cette République à l'élément étranger ou plutôt, disons le mot, à la race blanche. Ces prévisions qui ont été naguère de sages précautions, consistaient en deux points. C'est d'abord qu'aucun blanc ne pouvait devenir haïtien et, ensuite, qu'aucun étranger ne pouvait être propriétaire d'immeuble en Haïti.

Il est inutile de reprendre l'histoire politique de mon pays, pour faire toucher du doigt les raisons supérieures qui ont dicté de telles précautions à nos pères. Disons qu'ils ont été illuminés par un vrai éclair de génie. En fondant une patrie aux descendants de l'Afrique, ils avaient l'idée de la constituer d'une façon qui en empêchait la déviation, en attendant que ces nouveaux citoyens eussent consolidé leur Etat naissant par les péripéties même de la vie nationale roulant sur elle-même. Nul ne peut dire que les moyens n'ont pas répondu au but à atteindre. Mais Haïti est faite aujourd'hui; et déjà la détente se fait, le cercle formé autour de la jeune nation comme l'ancienne muraille de la Chine, s'ouvre graduellement devant l'étranger, dans un sentiment de plus en plus éclairé. En effet, des deux prescriptions constitutionnelles, celle qui prêtait le plus à une juste critique, a été récemment effacée de notre pacte fondamental. Il s'agit de l'inaptitude du blanc à devenir haïtien, cette exclusion qui avait un caractère purement tortionnaire et qui a été faite dans un but de fière représaille, n'avait plus sa raison d'être avec l'état actuel des esprits. Aussi dois-je compter parmi mes meilleures satisfactions d'homme public, celle que j'ai eue de faire effacer de la Constitution Haïtienne, en 1889, l'article, qui excluait la race blanche de notre faisceau national. Il ne reste donc que l'inaptitude de l'étranger, quel qu'il soit, à devenir propriétaire en Haïti. Ici, l'exclusion est générale et ne repose plus sur l'antagonisme de race, si peu compatible avec les tendances de la civilisation contemporaine.

Haïti n'a pas été la seule parmi les nations civilisées, à inscrire un tel principe dans ses lois constitutionnelles. Sans aller bien loin, je puis citer l'Angleterre qui a longtemps refusé aux étrangers l'accession à la propriété immobilière ou territoriale. Il y a à peine une vingtaine d'années, depuis qu'elle a désarmé, sous ce rapport.

D'ailleurs, je ne pense pas qu'il faille, absolument et exclusivement, à une immigration la faculté d'être propriétaire du sol, pour pouvoir se développer heureusement et prospérer dans le pays adopté. Ce que l'immigrant doit rechercher avant tout, ce n'est pas le vain titre de la propriété, mais la possession effec-

tive de la terre, lui procurant la sécurité d'un travail rémunérateur. Avec les combinaisons du bail emphytéotique, que la constitution haïtienne n'a jamais interdit et qui peut aller jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans, c'est-à-dire la durée de quatre générations, l'immigrant peut bien entreprendre toutes les cultures, même celles de longue haleine, sans aucune inquiétude d'être évincé dans le cours des améliorations qu'il pourra faire au bien-fonds et avec toute la chance de voir abaisser, pendant ce long espace de temps, devant l'une de ses quatre générations, la barrière élevée par l'exclusion constitutionnelle.

En théorie, les jurisconsultes divisent la propriété en deux catégories, le domaine utile et le domaine éminent. Le domaine utile, qui est le propre de l'usufruitier, en possession légale de la terre, est le seul qui doive intéresser particulièrement le travailleur; le domaine éminent n'est qu'un titre sans autre portée que la satisfaction d'une orgueilleuse présomption. Il est vrai que ce titre est nécessaire pour donner l'intégrité du droit de propriété, qu'on a défini le *droit d'user et d'abuser*. Mais l'immigrant laborieux n'a besoin que d'user de la terre et quant au reste, on sait combien la législation moderne restreint chaque jour ce droit d'abuser qui n'a eu son plein effet que dans la floraison Moyen Age.

On peut, on doit donc immigrer en Haïti, sans qu'aucune prévention malheureuse vienne arrêter l'essor de plus d'une bonne volonté et paralyser les meilleurs mouvements. Cela en vaudrait bien la peine.

Anténor FIRMIN

Notes d'Information

LES ACTIVITES DE L'INSTITUT FRANÇAIS

Séjour de M. RELOUZAT

Comme annoncé dans le dernier numéro de 1969, Haïti a de nouveau reçu la visite de M. Raymond Relouzat, agrégé de grammaire, professeur au Centre Supérieur d'Etudes Littéraires de Pointe à Pitre. Le dimanche 7 décembre il nous arrivait après un arrêt impromptu à San Juan, pour dix jours...

Du 7 au 17 décembre, il parla... Deux sujets : *le Nouveau Roman* et *la Nouvelle Critique*, autour desquels il bâtit son propos, à l'intention des étudiants (travaux pratiques et cours) et du public (conférences).

Il reviendra.

Récital Jacques DOYEN

Un projecteur, un micro... cela suffit à M. Jacques Doyen pour nous arracher à notre monde et nous transporter dans son monde à lui, tout d'amour et de bonté.

Il dit Colette, Saint-Exupéry, Villon, Miller, chante Cocteau, debout derrière son micro (*mon instrument de travail*); rien de son corps ne bouge, mais ses yeux dont comme deux portes grand ouvertes par lesquelles nous pénétrons son âme et son cœur...

Non vraiment, ceux qui ont vu et entendu, le 15 décembre à l'Institut Français, Jacques Doyen, Grand Prix du Disque de l'Académie Charles Cros (1968) et Grand Prix de l'Académie du Disque Français, ne l'oublieront pas de sitôt.

Montserrat

De conférence en récital, nous sommes arrivés à ce 19 décembre que tous les amateurs de théâtre attendaient: le célèbre MONTSERRAT, d'Emmanuel Roblès allait être présenté au public haïtien par la troupe des Messagers de l'Art, sous la direction de François Latour.

Nul ne fut déçu; cette représentation, placée sous l'égide du Comité Haïtien de l'Alliance Française, fut ce que l'on attendait. Chacun y tint son rôle avec intelligence et le public venu nombreux ce soir-là ne ménagea pas ses applaudissements.

La distribution était la suivante:

Jean-Claude Exulien	Montserrat
François Latour	Izquierdo
Dady Vandal	Père Coronil
Bob Lemoine	Le Comédien
Marcel Duret	Ricardo
Mme. Denise Pétrus	La Mère
Nicole Bernadel	Le jeune fille
Jean-Marie Pétion	Le riche Marchand
Eddy Garnier	Le potier

Et comprenait aussi Rock Etienne — F. Valesco — B. Bazin — Leslie Mo-
lière — C. Bernard — Jean Marcelin — Justin Benoit.

Ce succès fut tel que la pièce atteignit la quatrième — avec toujours salle
comble — ce qui vaut bien une 200^e parisienne.

Expositions

Depuis la parution du dernier numéro de CONJUNCTION, le hall de l'Ins-
titut Français a abrité, séparées par une exposition photographique consacrée
à Lamartine, deux expositions de peinture.

La première fut organisée par Mme. Aidèle Colbert Sylvain; elle plut à
beaucoup.

Pour la seconde, l'Institut renouait avec une vieille tradition, mais cette
fois-ci les femmes peintres n'étaient que quatre, 3+1 pour être précis, tels les
Mousquetaires d'Alexandre Dumas.

Les 3 étaient :

Marie-José Nadal Gardère
Michèle Manuel
Andrée Georges Naudé

La +1, Jennifer Melby, qui présentait des lithographies.

Bref, ce fut une manifestation en tous points exceptionnelle, tant par la
diversité des talents que par la qualité des œuvres produites: et le public,
toujours nombreux durant les 15 jours que dura cette exposition, ne s'y trom-
pa pas... (Voir l'article de R. Gaillard en page 58).

REORGANISATION DES SERVICES DE L'INSTITUT FRANÇAIS...

Ceux qui fréquentent l'Institut, ont pu constater que depuis le 15 décembre
environ d'importants travaux ont été entrepris. C'est qu'en effet les activités:

y deviennent si nombreuses qu'il a fallu envisager une nouvelle répartition des locaux, malheureusement exigus.

La principale décision a été le transfert des deux services du matériel audio-visuel (prêt au public et prêt aux stations de radio et à Télé-Haïti) dans la salle précédemment occupée par l'Alliance Française, et que celle-ci a bien voulu céder à l'Institut. Ce transfert a permis une réorganisation du Secrétariat et l'installation d'une salle d'attente.

Profitons en pour rappeler les heures d'ouverture au public des divers services de l'Institut Français:

Bibliothèque	du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 et de 16 h à 18 h 30
Matériel audio-visuel	mardi — jeudi — samedi de 9 h. à 12 h.
Centre de documentation	mardi — jeudi — samedi de 9 h. à 12 h.
Secrétariat	mardi — jeudi — samedi de 9 h. à 12 h.

Direction : M. Serge Braudo, Directeur, ne reçoit que sur rendez-vous.

M. Michel Sallé, Secrétaire Général Administratif, reçoit aux mêmes heures que le secrétariat et sur rendez-vous.

...ET DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

A la suite de la réorganisation dite plus haut, l'Alliance Française s'est installée à l'étage au-dessus du hall de l'Institut Français dans deux salles remises à neuf. Ainsi agrandie la bibliothèque de l'Alliance Française est ouverte au public les lundi, mercredi et samedi de 9 h. à 12 h.

LES MISSIONS

La mission médicale française, dont parle si élogieusement le Dr. Raoul Pierre-Louis, (voir plus loin) sera cette année composée des Professeurs Mathieu, spécialiste en médecine infantile et Grosogeat, cardiologue. A l'heure où nous écrivons, les dates de venue et les programmes de la mission ne sont pas encore fixés.

Mais pendant que ce programme de coopération médicale se poursuit à la satisfaction semble-t-il des intéressés, de nouvelles missions de courte durée viennent d'être organisées, cette fois-ci dans le domaine juridique.

Il s'agit d'une extension de la coopération juridique franco-haïtienne, mise sur pieds récemment par les services culturels français et la Faculté de Droit de Port-au-Prince. Sa première manifestation a été la venue en mars

1969 de M. Yves Blot, Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit Privé, pour enseigner le droit international privé à la Faculté de Droit.

Pour 1970, ces missions juridiques sont au nombre de trois.

La première d'entre elles a déjà eu lieu du 25 janvier au 7 février et son succès est un encouragement pour l'avenir. Le *missionnaire* était M. Yves Daudet, agrégé de droit public, directeur adjoint de l'Institut Vizios à Fort de France. Ces cours ont porté sur les thèmes suivants :

- le régime présidentiel
- la responsabilité de l'Etat
- le statut de la fonction publique

La deuxième mission sera celle de M. Eric Lepointe, maître assistant ; les conférences porteront sur :

- la responsabilité délictuelle et quasi-délictuelle
- la femme mariée en droit comparé
- la protection des incapables mineurs et majeurs en droit comparé.
- le droit de la faillite

Elle aura lieu dans le courant de mars 1970.

Enfin en mai 1970 viendra vraisemblablement M. Brémaud, agrégé de sciences économiques, qui parlera de l'or, du budget et de la variation du niveau des prix.

De telles perspectives sont ainsi offertes non seulement aux juristes, mais aussi à tous ceux qu'intéressent les problèmes de leur temps.

LES GOSSELIN

Si en Haïti, il n'est pas besoin d'hirondelles pour faire le printemps, les Gosselin, eux, y font janvier, et même une partie de février.

1970 n'a pas manqué à la règle, et dès le 18 janvier ils sont là, toujours «Gosselins» et pourtant toujours différents. Cette année la troupe comprend, outre Jean Gosselin et sa femme, Madeleine Ganne, Jean-François Zeller, Jean Cotterel, Michèle Mendelovici, Roger Muni, Serge Lannes, Claudine Delvaux.

Le programme est comme tous les ans extrêmement divers, passant du moyen-âge au contemporain, du boulevard au sérieux avec :

- Le Malade Imaginaire
 - La Farce de Maître Pathelin
 - La Hoberaute
- pièces jouées aussi en «scolaire»

et La Facture
Pepsie
Mais n'te promène donc pas toute nue
L'Azote
Les Boulingrin

Autant de pièces, autant de succès; ils nous ont quittés le 8 février et déjà nous nous prenons à compter les jours jusqu'à leur retour...

PERSPECTIVES MUSICALES

Comme on sait, cette année est « l'année Beethoven » en commémoration du 200^e anniversaire de naissance de ce musicien. Aussi l'association «Pro Musica» que dirigent MM. Max Duvivier et Raoul Denis a-t-elle pris l'initiative d'organiser un «FESTIVAL BEETHOVEN».

Huit concerts sont prévus aux mois de mars et avril, qui tous auront lieu à l'Institut Français. Ce festival s'ouvrira avec un récital de M. Robert Soetens (violon) et Mlle. Minka Roustcheva (piano) — dont on n'a pas oublié le passage ici l'an passé — organisé conjointement par l'association «Pro Musica» et les Services Culturels de l'Ambassade de France en Haïti.

A l'affiche des autres concerts : Warren Lash, violoncelliste, et l'Américan Festival Quartett pour la participation étrangère ainsi que, pour la participation haïtienne : Mme. Micheline Laudun Denis et M. Fritz Benjamin.

CONJONCTION

Et puisqu'on n'est jamais mieux servi etc..., parlons de CONJONCTION. Fin janvier paraissait un numéro intitulé « Spécial Médecine », exclusivement destiné aux disciples d'Hippocrate, et reproduisant les textes des conférences prononcées à Port-au-Prince par les membres de la mission médicale 1968. Le Dr. Raoul Pierre-Louis, Doyen de la Faculté de Médecine de Port-au-Prince avait bien voulu donner une introduction à ce numéro, dont quelques extraits suivent...

...L'accord culturel franco-haïtien de 1945, renforcé de son additif, aura été à l'origine d'un nouveau courant d'échanges intellectuels et de sympathie humaine dont l'intensité croissante témoigne hautement de la vitalité et du pragmatisme et reflète la profondeur et le naturel.

En ce qui concerne le domaine médical, à l'échelon universitaire, il s'est révélé, à l'usage, un merveilleux instrument

d'approche, de compréhension et de collaboration fructueuse entre les milieux professionnels et pédagogiques français et haïtiens.

Approfondissant et élargissant des relations déjà très étroites, cordiales et anciennes, cet accord a contribué à creuser, au long de ces vingt-cinq dernières années, comme un sillon fécond, sans cesse entretenu et amélioré par des mains fraternelles, une sorte de compagnonnage spirituel dont il me semble logique d'espérer, de part et d'autre, les résultats les plus satisfaisants et les plus concrets.

A côté de la mission médicale française annuelle existe une autre mission française constituée par l'ensemble des professeurs de disciplines différentes (pédagogie, sciences, lettres, histoire, géographie, etc...) qui sont détachés par l'Institut Français d'Haïti auprès de nos diverses facultés et écoles supérieures. Avec une intelligence, un tact et une bonne volonté admirables, la plupart de ces professeurs s'évertuent à tirer le meilleur parti possible de nos ressources, souvent limitées et, par un travail honnête et patient d'une haute qualité intellectuelle et technique apportent parmi nous, au jour le jour, comme un témoignage, leur modeste pierre à la consolidation de l'amitié franco-haïtienne et à la formation de nos cadres. A la Faculté de Médecine et de Pharmacie, depuis tantôt vingt ans ces professeurs ont sans bruit fourni une aide inestimable à l'enseignement de certaines matières fondamentales comme la physique, la biologie cellulaire, la physico-chimie, la zoologie, etc...

En résumé, quel bilan pouvons-nous dresser de tout cet ensemble d'échanges professionnels et universitaires ? Sans doute, rien d'immédiatement matériel peut-être (en dehors d'un grand nombre d'abonnements gratuits à des revues et journaux scientifiques et techniques français, en dehors de la constitution à l'Institut Français d'une section de bibliothèque médicale sans cesse renouvelée et tenue à jour, en dehors des bourses de perfectionnement et de spécialisation accordées au titre de l'assistance technique et de la coopération), mais quand même, quelques fruits qui sont loin d'être pour nous des avantages négligeables :

1) Des acquisitions utiles en termes de connaissances, d'informations et de références nouvelles et valables.

2) Une certaine stimulation professionnelle et intellectuelle avec, parfois, une optique et une vision renouvelées de quelques aspects contemporains de notre art et de ses disciplines.

3) Le sentiment d'une certaine solidarité professionnelle et des grands courants de la pensée et de la technique scientifiques humaines qui fait que s'estompe pour nous le danger d'être isolés des grands courants de la pensée et de la technique scientifiques modernes — et qui, par les chances de confrontation de nous-mêmes avec autrui qui sont périodiquement offertes, nous permet de mieux nous connaître et de mieux évaluer nos lacunes et nos qualités .

4) Enfin, cette richesse indicible d'accueillir, de recevoir et d'offrir qui fait éclore de nouvelles et magnifiques amitiés pour notre peuple et notre pays... .

Du Nouveau à la MAISON DESCHAMPS

**Pour vos Documents, Imprimés de toutes sortes,
Un APPAREIL - PHOTOCOPIE des plus perfectionnés.**

La précision qui le caractérise donne à ses reproductions une netteté qui plaira et étonnera à la fois. Aussi c'est, confiants, que nous attendons les clients les plus difficiles.

En outre, la livraison de tout travail sera immédiate, nous voulons dire qu'il sera remis dans un délai de 2 heures.

Comme toujours, A VOTRE SERVICE !

Claude Duval

RUE DES CASERNES

*« Active member
of Automotive Engine Rebuilders Association »*

**Reconditionnement de moteurs à essence et Diesel
Cônes d'embrayage et de débrayage — Freins
et tous les travaux de mécanique automobile.**

Vente de pièces détachées
pour voitures et camions européens et américains.

Au coin d'Art de Pétiou-Ville

**TABLEAUX, OBJETS D'ART, ROBES BRODEES
PRODUCTIONS ARTISANALES ET D'IMPORTATION
Aux amateurs et collectionneurs, une visite s'impose**

Banque
Nationale
De La
Republique
D'Haiti

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES - FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDEPENDANCE

ET EN TOUTE SECURITE

AVEC DISCRETION

ET CONFORT

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.**

POUR TOUT PROJET DE VOYAGE
N'HESITEZ PAS A VOUS ADRESSER A

Voyages Chatelain

Dont le synonyme est :

Compétence - Courtoisie - Rapidité

A l'angle des rues Geffrard et
Dantès Destouches

Les Pâtes Alimentaires "Coq"

Jean Barthe

Avenue Dessalines

en face des Sœurs Salésiennes

vous offrent les Pâtes suivantes : à part le Macaroni et le Vermicelle, les coquillettes, les Spaghetti, Nouilles Coudes, et Rondelles côtelées, Lettres, Chiffres, Fidellini Macaroni moyen et petit, enfin toutes les Pâtes désirées.

PRIX AVANTAGEUX

Le Centre d'Art

BERCEAU DE L'ART HAITIEN

vous invite à visiter son Exposition de Tableaux et
d'objets d'Art.

Un accueil sympathique est réservé à chaque visiteur.

D'AVANCE, BIENVENUE A TOUS.

SALVITAE

NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute Irritation et Inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose : Une cuillerée à thé dans un verre d'eau
toutes les quatre heures.

JOSEPH NADAL & Co.

Distributeur Exclusif

REGIE DU TABAC

Voilà enfin des Cigares merveilleux

COURONNE

VEVEY

PALME

POPULAIRE

CREME

RODOLPHE SOLAGES

PROPRIETAIRE DU
« MARKET ST. PIERRE »

Angle des rues Darguin et Grégoire,
Pétionville

vous offre les articles suivants :

Provisions alimentaires, Poisson,
Volailles, crustacés.

Boucherie — Charcuterie — (Self-Service)

CONSUL - CORTINAS S. W.

En vente à la Maison
LES MOTEURS REUNIS, S. A.



Boîte Postale
No. 746

Prix très avantageux

Rue du Magasin de l'Etat, No. 124

P-au-P., Haïti W.I.

CHAUSSURES

HAITI, S.A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX

Ateliers Marcel Clermont

159, RUE DU MAGASIN DE L'ETAT

PORT-AU-PRINCE, HAITI

Se recommandent pour tous travaux de : ferronnerie, fer forgé, ajustage mécanique, construction de charpentes métalliques, conduits « casing » pour puits artésiens, réservoirs métalliques de toutes capacités, machines pour boulangeries et divers, machines pour l'industrie agricole : broyeurs, expellers etc... Réparation de pompes à eau pour usages domestiques et industriels.

Epicierie Rigaud

28, Angle des Rues Grégoire et Darguin

vous offre les articles suivants :
Vins, Conserves, Provisions alimentaires
toutes sortes de produits de beauté.

PRIX AVANTAGEUX

LA GALERIE D'ART

RUE PAN AMERICAINE NO. 27
PETION-VILLE

expose en permanence, une collection d'œuvres des plus grands peintres primitifs haïtiens.

Amateurs, connaisseurs, ou tout simplement curieux d'art et de peinture, passez à la Galerie d'Art de Pétiion-Ville admirer ses tableaux qui étonnent les touristes du monde entier.

Hervé MEHU
Directeur

PHARMACIE SEJOURNE

Fondé en 1864

EITENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées

Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT

Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA
FRAICHEUR BIENFAISANTE
D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

WESTINGHOUSE

Téléphone : 2092

BOUCARD & Co. — Distributeur

LA SOCIETE HAITIENNE D'AUTOMOBILES S. A.
est fière de présenter au public haïtien

Decathlon

DECATHLON, une conception complètement nouvelle en matière de pneu.

DECATHLON, le pneu dont la carresse est en cordes de Polyester, ceinturé de Fibre de Verre.

Exigez « DECATHLON le pneu » de durée imbattable

Exigez « DECATHLON » de Goodyard à la société
Haïtienne de Goodyear Haïtienne d'Automobile.

Coin d'Art Paintings

Exposition Permanente

Travaux d'Art en tous genres

Joseph JACOB — Dir. Propriétaire

Artiste Peintre

L'ATELIER

INSTITUT DE DESSIN ET DE PEINTURE

33, Rue José Marty et Bellevue, 33

Boîte postale 181, — Port-au-Prince, Haïti, W. I. — Téléphone : 5-2101

GALERIE D'ART — STUDIO NEHEMY

Cours de Dessin, de Peinture et d'Histoire d'Art

Mardi — Jeudi 6 : 30 — 18 : 30 • Samedi 8 : 30 — 10 : 00

Tableaux des meilleurs artistes du pays



Haïti

L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES

Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :

HAÏTI

LA REPUBLIQUE DE LANGUE
FRANÇAISE DU
NOUVEAU MONDE

Haïti Tourist Information Bureau

Pour tous renseignements :
Le Département du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti

Columbia Travel Service

38, RUE DE L'ENTERREMENT, 38
PORT-AU-PRINCE, HAITI W.I.

JANET S. LOUIS

AVOCAT - COMPTABLE

DIRECTEUR - ADMINISTRATEUR

BOITE POSTALE 121 — TELEPHONE 3415

A l'instar de CHRISTOPHE COLOMB, Découvrez avec nous, d'autres cieux ou d'autres pays Quelle que soit votre destination...

« Ne partez pas à l'Aventure
Consultez une Agence sûre »

LA COLUMBIA TRAVEL SERVICE

l'une des Agences de Voyages qui s'impose par son sérieux, son prestige et sa rapidité.

38, Rue de l'Enterrement — Boîte postale 121

Phone 3415 — Port-au-Prince, Haïti. W.I.

AGECOM TOURS AND SERVICE

TELEPHONE : 3847
121, RUE DES MIRACLES
PORT-AU-PRINCE, HAITI (W. I.)

Voyageurs pressés, qui désirez rapidité, confiance et courtoisie, consultez Agecom Tours. Elle se charge de tous les tracas du voyage et vous en laisse le plaisir.

PROPRIETAIRES DE VOITURES CHAUFFEURS

Pour le renouvellement de vos polices d'assurances, Permis de conduire et de plaques d'immatriculation, n'interrompez pas vos activités

Appelez le 3411 ou passez à la GENERAL TRADING AGENCY au No. 140 de la rue des Miracles et vous bénéficierez largement du service empressé et courtois de cette agence.

GENERAL TRADING AGENCY

140, RUE DES MIRACLES (En face de la rue Pétion)
TELEPHONE 3411

En outre, à la GENERAL TRADING AGENCY, une Agence de voyages bien réorganisée se fera le plaisir de trouver une solution à tous vos problèmes concernant un voyage à l'étranger Touriste, Etudiant, Maladie, Résidence, etc...

ROGER SAMSON
DIRECTEUR

IBO-TOURS

AGENCES DE VOYAGES

35, AVENUE MARIE JEANNE, 35

CITE DE L'EXPOSITION
PORT-AU-PRINCE, HAITI

Commerçants, Etudiants, Résidents, Touristes pour un service rapide, pour un voyage sans problème voyez IBO-TOURS où un personnel courtois et entraîné vous aidera à éliminer tous vos soucis.

IBO-TOURS : COMPETENCE ● SERIEUX ● RAPIDITE

Vous qui désirez voyager, vous êtes empêché de réaliser votre rêve le plus cher, adressez-vous sans tarder à

ANACAONA TRAVEL AGENCY

qui trouvera une solution à votre problème.

Pour tous les voyages suivants :

Résidence - Tourisme - Etudes - Affaires

Consultez sans tarder

ANACAONA TRAVEL AGENCY

RUE DES CASERNES No. 110

Ing. HEMMLER LOUISSAINT, Directeur

LA GALERIE D'ART
« THE RED CARPET »
« LE TAPIS ROUGE »

PETION - VILLE — RUE AMERICAINE — TELEPHONE 7449

PRESENTE EN PERMANENCE

la promotion des peintres et sculpteurs les plus célèbres d'Haïti.

Par la danse, la musique, les expressions, les traditions, les mystères, toutes les réserves culturelles haïtiennes sont exprimées avec une intensité rare dans des coloris magiques par des artistes de toutes les provinces, appartenant aux écoles typiques du terroir.

Des styles inédits, sensationnels contribuent dans un ensemble extraordinaire à la plus grande gloire d'Haïti.

VERTIERES
AGENCE DE VOYAGES

Où flotte l'enseigne *Noire et Rouge* à la Ruelle Cameau No. 24

Téléphone : 2-1345 — Boîte Postale 776

Vous attend de 6 h 30 A.M. à 7 h 30 P.M.

Pour tout projet de voyage

HONNETETE - RAPIDETE - COURTOISIE

BAPTISTE KAPMANN LOUIS

Directeur

Société Anonyme Darbouco

185, Rue du Quai, Téléphone : 2310 Port-au-Prince, Haïti

Equipement et Fournitures Agricoles

Tracteurs Diesel « COCKSHUTT »

Moteurs Diesel « BERNARD-MOTEURS »

Charrues RANSOMES

Séchoirs à Café ADS

SEMENCES KEYSTONE

Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloison

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour revêtement et parois
d'office et de salle de bain, buffets d'évier, dessus de
tables et comptoirs.

SUR LES ANTENNES DE RADIO METROPOLE

Chaque semaine écoutez l'émission culturelle

**“L'Institut Français d'Haiti
Présente...”**

— DIMANCHE DE 19 H. A 19 H. 30

— VARIETES LITTERAIRES

— LUNDI DE 20 H. 40 A 20 H. 55

— LA GAZETTE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

— MERCREDI DE 20 H. 25 A 20 H. 55

— VARIETES MUSICALES

— VENDREDI DE 20 H. 40 A 20 H. 55

— LE FRANÇAIS TEL QU'ON LE PARLE

ANIMATEUR: YVES MOUTEAUD

**EMISSIONS ONDES COURTES DE L'OFFICE DE RADIO - TELEVISION
FRANÇAISE A DESTINATION DES ANTILLES**

heures locales	13 m	16 m	19 m
5 h 30 - 7 h 45	21 620 21 645 21 675	17 765	15 245
8 h - 14 h		17 765	
14 h - 15 h	21 620 21 675	17 765	15 120

